



2017 - FORMAT DES RAPPORTS DES PARTIES SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

La date limite pour la soumission des rapports est le 24 avril 2017. La période de rapportage est fixée de mai 2014 à avril 2017.

Les parties sont encouragées à répondre à toutes les questions. Les Parties sont également priées de fournir des réponses exhaustives, y compris, le cas échéant, un résumé des activités, des renseignements sur les facteurs limitant les mesures et les détails sur toute aide requise.

Le système de rapport en ligne a été mis au point par la CMS, l'AEWA et le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE. Le format du rapport a été approuvé par le Comité permanent à sa 40ème Session (Bonn, novembre 2012) pour utilisation obligatoire par les Parties pour les rapports soumis à la onzième Session de la Conférence des Parties (COP11). La 45ème Session du Comité permanent a recommandé d'utiliser le même format pour les rapports à soumettre à la COP12, avec les adaptations nécessaires pour tenir compte des décisions pertinentes de la COP11, en particulier des amendements aux Annexes et aux Résolutions.

La Résolution 9.4 de la COP adoptée à Rome demandait aux Secrétariats et Parties des Accords de la CMS de collaborer pour la mise en œuvre et l'harmonisation de l'application de la présentation des rapports en ligne. Le système de rapport en ligne (ORS) de la famille de la CMS a été mis en œuvre avec succès et utilisé par l'AEWA pour le cycle de rapports de leur dernière Réunion des Parties (MOP 5, 2012). La CMS propose désormais aux Parties à la Convention d'utiliser l'ORS mise à jour pour soumettre leurs rapports nationaux pour le cycle de rapport de la COP11 (2014).

Veillez entrer le nom de votre pays ici

> Royaume du Maroc

Nom de l'agence responsable de la préparation de ce rapport

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification/Direction de la Lutte Contre la Désertification et de la Protection de la Nature/Division des Parcs et Réserves Naturelles/Service de la Conservation de la Flore et de la Faune Sauvages

Nom des autres agences ayant fourni des informations

> Institut Scientifique, Centre de Recherche Forestière, Institut National de Recherche Halieutique, Département de la Pêche Maritime

I(a). Informations générales

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous:

Partie

Date d'entrée en vigueur de la Convention pour votre pays

> 1 novembre 1993

Période comprise par ce rapport:

> 2014-2016

Territoire dans lequel s'applique la Convention:

> Royaume du Maroc

POINT FOCAL NATIONAL OFFICIEL

Nom complet de l'établissement

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

Nom et titre du point focal officiel

> M. Zouhair Amhaouch

Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles

Adresse Postale

> 3, rue Haroun Errachid,
Rabat-Agdal

Tel

> (+212) 37 67 27 70, Mobil: (+212) 66 16 59170

Fax

> (+212) 37 67 26 28

E-mail

> zouhairamhaouch@yahoo.fr

NOMINATION AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Nom complet de l'établissement

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

Adresse Postale

> Quartier Administratif, Chellah-Rabat
Rue Haroun Arrachid
Agdal-Rabat
MOROCCO

SOUMISSION

Nom et signature de l'officier responsable pour la soumission

Nom:

> Mesbah Hayat, Chef du Service de la Conservation de la Flore et de la Faune Sauvages

Adresse:

> N°3, rue Haroun Errachid, Agdal Rabat Maroc

Tel.:

> (+212) 5 37 67 42 70; (+212) 6 61 90 44 19

Fax:

> (+212) 5 37 67 26 28

E-mail:

> mesbah_ef@yahoo.fr

Date de soumission

> avril 2017

Implementation

Autorité Compétente:

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

Législation mise en place:

> La mise en application de loi relative à la protection des espèces de flore et faune sauvages et au contrôle de leur commerce, adopté en 2011 , après la publication de son texte d'application en 2015.

Autres conventions/accords (exceptés ceux conclus sous la Convention de Bonn) auxquels votre pays est Partie:

> RAMSAR, CITES, BERNE, CDB, CCCD, Convention sur les Changements Climatiques, Convention de Barcelone, ASP- BM

Instruments nationaux (p. ex. Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, etc.):

> Parmi les initiatives de planification entreprises depuis la COP11 et visant la conservation et l'utilisation durable des espèces migratrices et de leur habitats, on site :

- La validation de la stratégie nationale et plan d'action 2015-2024 pour les zones humides du Maroc ;

CMS Accords/mémoires d'accord listés ci-dessous

Veuillez indiquer si votre pays est partie aux accords/mémoires d'accord listés ci-dessous. Si oui, veuillez indiquer l'institution nationale compétente

Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Etat hors de l'aire de répartition

EUROBATS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux EUROBATS (1994)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

ASCOBANS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux ASCOBANS (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

AEWA (1999)

Est-ce que votre pays partie aux AEWA (1999)

Partie

Point focal national

Nom

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification,
Zouhair Amhaouch, Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles

Adresse

> 3, Rue Haroun Errachid, Agdal, Rabat Maroc

Tel

> (+212) 5 37 67 27 70; (+212) 6 61 65 91 70

Fax

> (+212) 5 37 67 26 28

E-mail

> zouhairamhaouch@yahoo.fr

Membre nommé du comité technique

Nom

> MESBAH Hayat

Adresse

> 3 Rue Haroun Errachid Agdal Rabat; MAROC

Tel

> (+212) 6 61 90 44 19

Fax

> (+212) 5 37 67 26 28

E-mail

> mesbah_ef@yahoo.fr

ACAP (2001)

Est-ce que votre pays partie aux ACAP (2001)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

Accord sur les gorilles (2008)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les gorilles (2008)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

ACCOBAMS (2001)

Est-ce que votre pays partie aux ACCOBAMS (2001)

Partie

Point focal national

Nom

> Mme Zahra ROCHDI

Directrice de la Coopération et des Affaires Juridiques

Adresse

> Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime
cité nouvelle j

Tel

> +212 537 68 81 98, mobile 212 6 65 07 07 97

E-mail

> rochdi@mpm.gov.ma

MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Signataire

Autorité compétente

Nom

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Desertification,
Mohammed RIBI, Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles

Adresse

> 3, Rue Haroun Errachid, Agdal, Rabat Maroc

Tel

> (+212) 5 37 67 52 34; (+212) 6 61 96 28 21

Fax

> (+212) 5 37 67 26 28

Courrier

> mohammed_ribi@yahoo.fr

MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Signataire

Interlocuteur

Nom

> Institut National de Recherche Halieutique (INRH)

Adresse

> 2 rue Tiznit Casablanca 01

Tel

> (+212) 5 37 22 02 49; 26 78 11

Fax

> (+212) 5 37 26 69 67

MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Non-signataire Etat de l'aire de répartition

MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Non-signataire Etat de l'aire de répartition

MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le phoque moine de l'Atlantique (2007)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le phoque moine de l'Atlantique (2007)

Signataire

Autorité compétente

Nom

> Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime

Adresse

> Nouvelle Cité j - Agdal - B.P. 47 Rabat

Tel

> 00 212 5 37 68 81 98

MdE sur les oiseaux de proie migrateurs en Afrique et en Eurasie (2008)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les oiseaux de proie migrateurs en Afrique et en Eurasie (2008)

Signataire

Autorité compétente

Nom

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction de la Lutte Contre la Désertification et de la Protection de la Nature

Adresse

> 3, Rue Haroun Errachid, Agdal Rabat Maroc

Tel

> 00 212 5 37 67 39 32

Fax

> 00 212 5 37 67 26 28

Interlocuteur

Nom

> Mesbah Hayat, Chef de Service de la conservation de la flore et de la faune sauvages

Adresse

> 3, Rue Haroun Errachid, Agdal Rabat Maroc

Tel

> 00 212 5 37 67 42 70 / 00 212 6 61 90 44 19

Fax

> 00 212 5 37 67 26 28

Courrier

> mesbah_ef@yahoo.fr

MdE sur les requins (2010)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les requins (2010)

Signataire

Autorité compétente

Nom

> Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime

Adresse

> Nouvelle Cité j - Agdal -B.P. 47 Rabat

La participation des autres ministères du gouvernement/ONG/secteur privé

1. Citez les autres départements/services publics qui participent à des activités/initiatives en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Plusieurs départements ministériels, établissements publics, organismes non gouvernementaux interviennent directement ou indirectement dans les activités concernant la conservation des ressources

naturelles y compris les espèces migratrices inscrites à l'annexe I. les principaux départements impliqués sont :

- le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification : point focal de plusieurs conventions et accords internationaux (CMS, RAMSAR, BERNE, CITES, AEW, ASP-MB). Ce département a également pour mission, la gestion de la faune sauvage et de ses habitats au Maroc ;
 - Secrétariat d'Etat Chargé de l'Eau et de l'Environnement : Point focal de la Convention CDB et de la Convention relative aux Changements climatiques et de la Convention de Barcelone. Il est chargé de renforcer le cadre institutionnel et juridique dans la protection de l'environnement, en général, de promouvoir la protection des ressources naturelles de prévenir et de lutter contre toute forme de pollution et nuisances pouvant porter atteinte aux espèces migratrices et de développer toute activité en matière de coopération régionale et internationale en la matière ;
 - Départements des Pêches Maritimes : Point focal de l'accord de l'ACCOBAMS, prend les mesures nécessaires à la protection et à la préservation de l'environnement et la gestion des épaves marines.
 - Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la formation des cadres et de la Recherche Scientifique : concerné par le volet de formation et de sensibilisation au respect et à la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Il contribue, aussi, à travers des programmes de recherche et de surveillance continue;
 - Institut National de Recherche Halieutique (INRH) : Point focal du Mémoire sur les mesures de conservations de tortues Marines, chargé également d'entreprendre toute activité de recherche sur le milieu marin et les espèces marines ;
- D'autres institutions scientifiques participent aux activités en faveur de la conservation des espèces migratrices par des actions de recherche et de suivi (Institut Scientifique de Rabat, Institut Agronomique et Vétérinaire HassanII, Ecole Nationale forestière d'Ingénieurs.....)

2. Dans le cas où plus d'un département de l'Etat serait impliqué, veuillez décrire les interactions/rerelations entre ces départements:

> Voir § 1

3. Est-ce qu'un système ou un comité national de liaison a été établi dans votre pays ?

Oui

4. Enumérez les principales organisations non gouvernementales (ONG) qui sont actives en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays et décrivez le degré de leur engagement:

> Plusieurs Organisations non Gouvernementales participent activement à la mise en œuvre des programmes développés pour la conservation des ressources naturelles en générale, notamment en matière de Communication, Education et Sensibilisation. Parmi ces organisations on cite :

- Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement,
- Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc (GREPOM),
- Centre des Etudes de Migration d'oiseaux (CEMO),
- Groupe Ornithologique du Maroc Central (GOMAC),
- Société protectrice des Animaux et de la Nature (SPANNA),
- Association d'Education Environnementale et de la Protection des Oiseaux au Maroc (SEEPOM)
- Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT)
- Association Marocaine pour la Protection de l'Environnement (ASMAPE)...

5. Décrivez les différentes actions entreprises par le secteur privé en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Les actions du secteur privé sont très limitées

I(b). Informations sur les autorités impliquées

Identifier le ministère, l'agence/le département ou l'organisation qui est responsable des activités les plus importantes en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I

1- Oiseaux

> Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, l'Institut Scientifique de Rabat, ONGs (GREPOM/Birdlife...)

2- Mammifères aquatiques

> Département de la Pêche Maritime, Institut National de Recherche Halieutique

3- Reptiles

> Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, l'Institut Scientifique de Rabat,

4- Mammifères terrestres

> Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, l'Institut Scientifique de Rabat,

5- Poisson

> - Pour les espèces des milieux aquatiques continentales :Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification , l'Institut Scientifique de Rabat, Universités

- Pour les espèces marines: Département de la Pêche Maritime, Institut National de Recherche Halieutique

II. Espèces inscrites à l'Annexe I

1. OISEAUX

1.1 Questions générales concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> la législation nationale relative à l'exercice de l'activité de la chasse classe un certain nombre d'espèces inscrites à l'annexe I de la CMS comme espèces protégées, dont le prélèvement est interdit

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> Des dérogations de prélèvements d'oiseaux sauvages sont accordées, après avis favorables des institutions scientifiques.

Ces prélèvements sont autorisés, en général, pour des fins de recherches scientifiques.

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

Électrocution

Destruction de l'habitat

Éoliennes

Pollution

Other

> Fragmentation des habitats, Braconnage, sécheresse, collisions électriques

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> - Renforcement du cadre juridique visant la protection des espèces migratrices et de leurs habitats, à travers l'élaboration et l'actualisation de nouveaux textes juridiques (loi sur la chasse, loi relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce, loi sur les aires protégées, loi sur les aires protégées) ;

- Exigence de la réalisation de l'Étude d'Impact sur l'Environnement pour tous les projets de développement avant

d'obtenir une autorisation, conformément à la loi 12-03 sur les EIE ;

- Création d'aires protégées pour le maintien des conditions favorables pour la conservation des espèces migratrices et de leurs habitats (Parcs nationaux, Réserves, Sites Ramsar,);

- Renforcement de la surveillance et du contrôle pour limiter les prélèvements des espèces de faune sauvage ;

- Organisation d'actions d'éducation et de campagnes sensibilisation du public aux valeurs naturelles, économiques et culturelles de ces espèces ;

- Elaboration des plans d'aménagement et de gestion de certains aires protégées, parcs nationaux et zones humides.

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> - La mise en application de la loi sur la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce, après la publication de son texte d'application en 2015;

- Mise en place de mesures d'atténuation d'impact de certain projet sur les oiseaux telles que la Modification d'emplacement d'installation de projets suite aux résultats des études d'impacts à l'environnement (étude ornithologique), cas des éoliennes, la mise en œuvre d'actions de compensation;

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> - Assistance technique et financière ;

- Renforcement des capacités.

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces d'oiseaux de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Commerce illégal

Braconnage

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en

danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces d'oiseaux, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Les principales actions sont limitées au renforcement du contrôle, de la surveillance et de la lutte contre les actes de braconnage. Ces actions sont assurées, en particulier, par les Agents forestiers et les gardes fédéraux de chasse.

Aussi, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, en collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Chasse continuent de multiplier leurs efforts en matière d'information et de sensibilisation des chasseurs pour la protection et la conservation de la faune sauvage, dont les espèces d'oiseaux.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Voir paragraphe précédent

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Insuffisance des moyens de surveillance,

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> - Moyens de surveillance

- Organisation des campagnes de sensibilisation

- Mobilisation des organisations de la société civile pour la lutte contre le braconnage et le commerce illégal

1.2 Questionnaire relatif à chacune des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: *Acrocephalus paludicola*

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> -THEVNOT M., VERNON R. & BERGIER P. 2003. The birds of Morocco. British Ornithologists' Union checklist series n° 22, Tring, UK.

- MAMVA/ DEFCS, 1996 : Plan Directeur des aires protégées du Maroc ;

- P. BERGIER et M.THEVNOT, 2006, liste des oiseaux du Maroc

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

> Devenue mondialement rare, au Maroc elle n'est observable que très rarement durant ses périodes migratoires dans les zones humides de l'ensemble du pays. Certaines observations anciennes et une autre datant de février 1990 semblent suggérer que l'espèce se déplace en groupe numériquement assez important.

Elle a été observée à l'embouchure oued massa, aux marais du Bas Loukkos et à Aoulouz

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> recensements hivernaux

Protection de l'habitat

> création d'aires protégées

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Protection des sites importants pour l'espèce

Nom de l'espèce: Aythya nyroca

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> DAKKI, M. ; BAOUAB, R.E. & EL AGBANI, M.A. 1991. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 14 : 1-30.

- EL AGBANI, M.A. & DAKKI, M. 1992. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 15 : 1-32.

- DAKKI, M. & EL AGBANI, M.A. 1993. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 16 : 1-32.

- EL AGBANI, M.A. & DAKKI, M. 1994. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 17 : 1-30.

- DAKKI, M., EL AGBANI, M.A., QNINBA, A. & BENHOUSSE, A. 1995. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 18 : 1-32.

- EL AGBANI, M.A. ; DAKKI, M. ; BEAUBRUN, P.C. & THEVENOT, M. 1996. - L'hivernage des Anatidés (Anatidae) au Maroc (1990-94) : Effectifs et sites d'importance internationale et nationale. Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. Vol. 13: 233-249.

- EL AGBANI, M.A. 1997. - L'Hivernage des Anatidés au Maroc: principales espèces, zones humides d'importance majeure et propositions de mesures de protection. Thèse de Doctorat d'Etat ès-Sciences, Faculté des Sciences, Rabat : 186 pp.

- GREEN, J.A. ; HAMZAoui, M. ; EL AGBANI, M.A. & FRANCHIMONT, J. 2002.- The conservation status of Moroccan wetlands with particular reference to waterbirds and to changes since 1978. Biological Conservation, 104 : 71-82.

- DAKKI M., QNINBA., EL AGBANI M.A., & BENHOUSSE, A. 2002. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Trav. Inst. Sci., Rabat, série Zool., n° 45, 28 p.

- BENHOUSSE A., QNINBA A., EL AGBANI M.A. & DAKKI M. 2005. Diagnostic ornithologique (Avifaune aquatique). Projet de Gestion du Complexe de Zones Humides du Bas Loukkos. 100 p

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

> La population hivernale de l'espèce reste très faible, le maximum recensé étant de 19 individus (en 1996 et 1998). Les effectifs intéressants ont été trouvés au niveau de Sidi Boughaba, les marais du Bas Loukkos et Dayet Awa.

La population reproductrice est très petite également ; elle est localisée au niveau de deux sites marocains, les marais du bas Loukkos et le lac de Sidi Bou Ghaba. Ces deux sites hébergent 100% de l'effectif nicheur marocain de l'espèce.

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> Le suivi se fait dans le cadre des recensements hivernaux des oiseaux d'eau chaque année

Protection de l'espèce

> Espèce protégée par la législation nationale

Protection de l'habitat

> Les sites important pour l'espèce ont été classés comme sites Ramsar ou réserve Biologique (Sidi Boughaba)

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Elaboration et mise en oeuvre des plans de gestion pour les sites de nidification et d'hivernage de l'espèce

Nom de l'espèce: Falco naumanni

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> -THEVNOT M., VERNON R. & BERGIER P. 2003. The birds of Morocco. British Ornithologists' Union checklist series n° 22, Tring, UK.

- MAMVA/ DEFCS, 1996 : Plan Directeur des aires protégées du Maroc ;

- P. BERGIER et M.THEVNOT, 2006, liste des oiseaux du Maroc

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> Espèce méditerranéenne semble en augmentation au Maroc, c'est essentiellement un visiteur d'été quittant le pays dès juillet. Une faible proportion hiverne régulièrement d'autant plus importante que les conditions climatiques sont favorables.

Ce faucon niche en colonies parfois importantes installées dans les falaises côtières ou intérieures, dans les murailles anciennes et les ruines. Sa densité diminue fortement du Nord au sud du pays. Les principales colonies sont installées dans le pré rif, le moyen Atlas et dans le Gharb sur la côte atlantique.

en diminution

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> Voir § 2a

en diminution

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

Protection de l'espèce

> espèce protégée par la législation nationale

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> -

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Protection des habitats à travers la création des aires protégées et le renforcement de la surveillance

Nom de l'espèce: *Geronticus eremita*

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> - Collar N.J. and Stuart S.N. (1985): Threatened Birds of Africa and Related Islands. ICBP/IUC Red Data Book, Part 1.

- Tomlinson C. (1994): A review of Red-cheeked ibis or Waldrapp *Geronticus eremite* conservation. Int. Zoo Yb. 33: 67-73.

- P. BERGIER et M.THEVNOT, 2006, liste des oiseaux du Maroc

- Bowden C., Smith K., El Bekkay M., Oubrou W., Aghnaj A. & Jimenez-Armesto M. 2008. Contribution of research to conservation action for the Northern Bald Ibis *Geronticus eremita* in Morocco. Bird Conservation International 2008. 18: S74-S90.

- Smith K., Aghnaj A., El Bekkay M., Oubrou W., Ribi M., Jimenez-Armesto M., & Bowden C. 2008. The provision of supplementary fresh water improves the breeding success of the globally threatened Northern Bald Ibis *Geronticus eremita*. Ibis 2008. 150: 728-734.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> La Principale population à l'échelle mondiale de l'ibis chauve se reproduit sur la côte Atlantique du Sud-Ouest marocain, au niveau de la région de Souss Massa. Elle se caractérise par une dynamique stable à faible accroissement. Elle est estimée actuellement à 490 individus.

Zone de distribution : Parc National de Souss-Massa et site de Tamri

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Un programme de recherche relatif au suivi et surveillance de la reproduction et de la dynamique des populations de cette espèce au niveau du Parc national de Souss Massa, est en cours d'exécution, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de conservation de l'ibis chauve, initié depuis 1994. Ce programme fournit les bases d'interventions visant le succès de la reproduction et l'amélioration de la productivité de cette espèce.

Identification et établissement des zones protégées

> le Parc national de Souss Massa a été créé dans le but de protéger l'espèce et ses habitats. Des prospections ont été réalisées en 2007, au moyen atlas, afin d'identifier des sites potentiels, pour une éventuelle recolonisation

Surveillance

> Dans le cadre de la mise en œuvre du projet cité ci-dessus, un programme de gardiennage a été mis en place. Son exécution est assurée par 7 gardiens recrutés à cet effet (4 dans le parc et 3 à Tamri)

Education/Conscientisation

> production de brochures

Protection de l'espèce

> L'espèce est protégée par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

> voir ci dessus

Protection de l'habitat

> voir ci-dessus

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Finalisation et mise en œuvre du plan d'action national pour la conservation de l'Ibis chauve, objet de l'atelier tenu à Agadir les 21 et 22 janvier 2008.

Nom de l'espèce: *Larus audouinii*

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> - Berthon, D. & Beaubrun, P.C. 1989. Les oiseaux nicheurs des falaises littorales du massif des Bokoyas (mer Méditerranée, Maroc). L'Oiseau et la R.F.O. 59: 201-214.

- Berthon, D. & Berthon, S. 1984. Compte-rendu de l'expédition Balbuzard sur les côtes méditerranéennes du Maroc. L'Oiseau et la R.F.O. 54: 201-213.

- Bradley, P. & Monaghan, P. 1986. Audouin's Gull and the Chafarinas Islands Gull Reserve. Oryx 20: 161-164.

Groh, G. 1970. Beitrag zur Vogelwelt Nordwestafrikas. Mitt. Pollichia Mus. 17: 144-156.

- Juana, E. de & Varela, J.M. 1993. La población mundial reproductora de la Gaviota de Audouin (*Larus audouinii*). Pages 71-85 in Aguila, J.S., Monbaillu, X. & Paterson, A.M. (Eds) Status and Conservation of Seabirds. Proc. II Medmaravis Symposium, SEO, Madrid.

- Oro, D. 1998. *Larus audouinii* Audouin's Gull. BWP Update 2: 47-61.

- Oro, D., Baccetti, N., Boukhalfa, D., Fken, C., El Hili, A., Goutner, V., Karauz, S., Papaconstantinou, C., Recorbet, B. & Ruiz, X. 2000. Current breeding distribution and status of Audouin's Gulls *Larus audouinii* in the Mediterranean. Pages 69-80 in Yésou, P. & Sultana, J. (Eds) Monitoring and conservation of Birds, Mem mals end Sea Turtles Of the Mediterranean. Proc. 5th Medmaravis Symp, Malta.

- DAKKI, M. ; BAOUAB, R.E. & EL AGBANI, M.A. 1991. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 14 : 1-30.

- EL AGBANI, M.A. & DAKKI, M. 1992. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 15 : 1-32.

- DAKKI, M. & EL AGBANI, M.A. 1993. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 16 : 1-32.

- EL AGBANI, M.A. & DAKKI, M. 1994. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 17 : 1-30.

- DAKKI, M., EL AGBANI, M.A., QNINBA, A. & BENHOUSSE, A. 1995. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 18 : 1-32.

- DAKKI M., QNINBA A, EL AGBANI M.A. & BENHOUSSE. A.2002. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Trav. Inst. Sci., Rabat, série Zool., n° 45, 28 p.

- EL AGBANI, M.A.; QNINBA, A.; HAMIDI, S. & MAAMARI, A. (2003). Diagnostic Ornithologique. Embouchure de l'oued Moulouya. Programme MedWetCoast-Maroc « Conservation des Zones Humides et des Systèmes côtiers dans la Région Méditerranéenne ». Secrétariat d'Etat à l'Environnement - Département des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification. 93 p.

-THEVNOT M., VERNON R. & BERGIER P. 2003. The birds of Morocco. British Ornithologists' Union checklist series n° 22, Tring, UK.

- MAMVA/ DEFCS, 1996 : Plan Directeur des aires protégées du Maroc ;

- P. BERGIER et M.THEVNOT, 2006, liste des oiseaux du Maroc

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

stable

> Le Goéland d'Audouin est une espèce monotypique qui utilise les plages de sables et les sablières situées au niveau de l'embouchure de l'oued Loukkos comme reposoirs. Notons cependant qu'à l'instar de la plupart des autres goélands, des mouettes et des sternes, le Goéland d'Adouin niche en colonies qui renferment en général des centaines de couples. La plus importante colonie de l'espèce est établie dans les îles Chafarines en mer Méditerranée.

Au Maroc, l'espèce hiverne le long des côtes atlantiques et méditerranéennes marocaines et se reproduit au niveau des îles Chafarines et les îlots de Bokkoya

Les trois quarts de la population hivernante marocaine sont recensés le long de la côte sud-atlantique marocaine, surtout au niveau de la Baie d'Ad-Dakhla et de la zone Awfist-Cap 7 qui répondent au critère 6 de la Convention de Ramsar ; 11% hivernent le long de la côte centre-atlantique, 5.4 % sur la côte nord-est.

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

stable

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> Le suivi de la population hivernante marocaine du Goéland d'Audouin se fait dans le cadre des recensements hivernaux d'oiseaux d'eau annuels

Protection de l'espèce

> L'espèce est protégée par la législation nationale

Protection de l'habitat

> Création d'aires protégées

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Mise en place d'aires protégées

Nom de l'espèce: Marmaronetta angustirostris

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> - Dakki M. ; Qninba A. ; El Agbani M.A. & Benhoussa A.(2003). Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : 1996-2000. Rapport Inst. Sci., Rabat – ONCFS, France, 24 p.

- Thévenot M., Vernon R. & Bergier P. 2003. The birds of Morocco. British Ornithologists' Union checklist series n° 22, Tring, UK.

- Benhoussa et al. 2001. Gestion intégrée des zones humides du Bas Loukkos : Diagnostic ornithologique Rapport

-El Agbani M.A; Qninba A. S. HAMIDI & A. MAAMRI 2002

Phase du Diagnostic des Sites EMBOUCHURE DE L'OUED MOULOUYA, BENI SNASSEN, SEBKHA BOU AREG (LAGUNE DE NADOR), JBEL GOUROUGOU ET CAP DES TROIS FOURCHES RAPPORT PREFINAL du volet « Ornithologie » Projet pour la Conservation des Zones Humide et des Systèmes Côtiers dans la Région Méditerranéenne Maroc

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

> La Sarcelle marbrée est une espèce monotypique très farouche fréquentant les plans d'eaux et les berges des oueds pourvues d'une végétation émergente. Elle est considérée comme élément reproducteur rare au Maroc, sa nidification ne semblait régulière qu'au niveau de trois sites, Merja de Sidi Bou Ghaba, Douyiet, et le complexe de Sidi Moussa. Dernièrement elle s'est installée, comme espèce reproductrice au niveau de la basse Moulouya et du complexe des zones humide du Bas Loukkos.

En période d'hivernage le Maroc accueille plus de 75% de la population la méditerranée occidentale qui se répartissent dans les zones humides marocaines pourvues d'une végétation émergentes et où règne une certaine quiétude, notamment à Sidi Bou Ghaba, à Dwiya, dans la Basse Moulouya, au niveau de la lagune de Khnifiss, à l'embouchure de l'oued Massa et dans les Marais du Bas Loukkos.

54 % des hivernants ont été recensés dans la région du Centre Atlantique, notamment au niveau du site de

sidi moussa oualidia et les lacs semi temporaires voisins. La zone Nord-Ouest n'a accueilli que 6% de l'effectif moyen, avec un maximum de 263 oiseaux en janvier 1998, recensés dans le site de Sidi Boughaba

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> le suivi se fait dans le cadre des recensements hivernaux des oiseaux d'eau chaque année

Protection de l'espèce

> L'espèce est classée par la législation nationale comme espèce protégée sur tout le territoire national et pendant toute l'année

Contrôle de la chasse / braconnage

> Renforcement de la surveillance des zones humides

Protection de l'habitat

> Création des parcs nationaux qui abritent des sites importants pour la sarcelle marbrée (Parc de Souss Massa, Ifrane, Khnifiss) et inscription de zone humide sur la liste Ramsar (Sidi Moussa oualidia, Marais de Larache, Moulouya.)

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Protection des habitats à travers la création d'aires protégées ;

Mise en œuvre de plan de gestion de certains sites et parcs importants pour la sarcelle marbrée

Assurer un suivi régulier permettant de mieux définir l'importance des sites utilisés par l'espèce et proposer des plans de gestion adaptés.

Mettre en application le plan d'action régional proposé par Birdlife international en collaboration avec la Tunisie l'Algérie et l'Espagne

Nom de l'espèce: Numenius tenuirostris

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> - DAKKI, M. & EL AGBANI, M.A. (1993). - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1993. Doc. Inst. Sci., 16, 32p.

- DAKKI M. ; BAOUAB R.E. & EL AGBANI M.A. 1991. Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1991. Doc. Inst. Sci., 14, 30 p.

- DAKKI M. ; EL AGBANI M.A. ; QNINBA A. & BENHOUSSA A. 1995. Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1995. Doc. Inst. Sci., 18, 33p.

- Dakki M., Qninab A, El Agbani M.A. & Benhoussa A. 2002. Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Trav. Inst. Sci., Rabat, Sér. Zool., n° 45, 28 p.

- EL AGBANI M.A. & DAKKI M. 1992. Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1992. Doc. Inst. Sci., 15, 32 p.

- EL AGBANI M.A. & DAKKI M. 1994a. Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1994. Doc. Inst. Sci., 17, 30p.

- GRETTON A. 1991. The ecology and conservation of the Slender-billed Curlew (Numenius tenuirostris). International Council for Bird Preservation, Monograph n° 6. Cambridge, U.K. 159 p.

- GRETTON A. 1994a. Slender-billed Curlew database : an update. In : Préparation d'un plan de sauvetage pour Numenius tenuirostris, annexe 1. Rapport final à la commission des Communautés Européennes (Contrat n° 4-

3010(92)7717). 7 p.

- GRETTON A. 1994b. An estimate of the current population of the Slendr-billed Curlew. In : Préparation d'un plan de sauvetage pour *Numenius tenuirostris*, annexe 5. Rapport final à la commission des Communautés Européennes (Contrat n° 4-3010(92)7717). 4 p.

- QNINBA A. 1999. Les Limicoles (Aves, Charadrii) du Maroc : synthèse sur l'hivernage à l'échelle nationale et étude phénologique dans le site Ramsar de Merja Zerga. Thèse de Doctorat d'Etat, Faculté des Sciences, Université Mohammed V, Rabat, 206 p.

- QNINBA A. ; DAKKI M. ; KACHICH H. ; HOFFMANN D. ; BENHOUSSA A. & EL AGBANI M.A. 1995. Observations sur les habitats et le comportement du Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris* à Merja Zerga (Maroc), durant l'hiver 1994-95. Rapport inédit, CPCN-AI Harhoura. 4 p.

- THEVENOT M. 1989. L'hivernage du Courlis à bec grêle au Maroc *Numenius tenuirostris* Vieillot. *Alauda*, 57 (1) : 47-59.

-THEVNOT M., VERNON R. & BERGIER P. 2003. The birds of Morocco. British Ornithologists' Union checklist series n° 22, Tring, UK.

- MAMVA/ DEFCS, 1996 : Plan Directeur des aires protégées du Maroc ;

- P. BERGIER et M.THEVNOT, 2006, liste des oiseaux du Maroc

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

> Espèce sibérienne communément observée l'Hiver jusqu'aux années 1960, Depuis, son déclin est catastrophique avec seulement 17 observation durant toutes les années 70. En 1980, les rares observations ont eu lieu à merja zerga et également à la lagune de Sidi Moussa Oualidia, dans les embouchures de certains oueds notamment Tahadart Loukkos Souss Mesas.

Les principales recherches réalisées au Maroc sur l'espèce concernent sa distribution et son effectif hivernaux ; une compilation des observations ponctuelles de l'espèce au Maroc a permis de cerner ses périodes de présence dans le pays et de montrer la baisse régulière des effectifs hivernaux depuis le début du XXIème siècle. Depuis 1995, l'espèce n'a plus été observée au Maroc

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Protection de l'habitat

> Création d'aires protégées

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> -

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Protection des habitats à travers la création d'aires protégées ;

Surveillance des zones humides où l'espèce a été observée auparavant, notamment Merja Zerga

Nom de l'espèce: *Oxyura leucocephala*

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

- > DAKKI, M. ; BAOUAB, R.E. & EL AGBANI, M.A. 1991. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 14 : 1-30
EL AGBANI, M.A. & DAKKI, M. 1992. - Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Doc. Inst. Sci., Rabat, 15 : 1-32
EL AGBANI, M.A. ; DAKKI, M. ; BEAUBRUN, P.C. & THEVENOT, M. 1996. - L'hivernage des Anatidés (Anatidae) au Maroc (1990-94) : Effectifs et sites d'importance internationale et nationale. Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. Vol. 13 : 233-249
EL AGBANI, M.A. 1997.- L'Hivernage des Anatidés au Maroc : principales espèces, zones humides d'importance majeure et propositions de mesures de protection. Thèse de Doctorat d'Etat ès-Sciences, Faculté des Sciences, Rabat : 186 pp
CASTRO J.C., TORRES J.A. & GARCIA D. 1997. Presencia de la Malvasia cabeciblanca (*Oxyura leucocephala*) en el norte de Marruecos. *Oxyura* 9 : 147-148
TORRES J.A. 2000. Presencia de Malvasia Cabeciblanca (*Oxyura leucocephala*) y Malvasia Canela (*Oxyura jamaicensis*) en Marruecos. *Oxyura* 10 : 239-240
GREEN, J.A. ; HAMZAOUI, M. ; EL AGBANI, M.A. & FRANCHIMONT, J. 2002.- The conservation status of Moroccan wetlands with particular reference to waterbirds and to changes since 1978. *Biological Conservation*, 104 : 71-82.
DAKKI M., QNINBA, A, EL AGBANI, M.A., & BENHOUSSA, A.. 2002.- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc. Trav. Inst. Sci., Rabat, série Zool., n° 45, 28 p
TORRES (J.) 2001. New records of White-headed Duck from Morocco. *TWSG News*, the bulletin of the Threatened Waterfowl Specialist Group 13 : 43
P. BERGIER et M.THEVNOT, 2006, liste des oiseaux du Maroc
Bergier P., Franchimont J. & Thévenot M. 2003. Evolution récente de la population d'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* au Maroc. *Alauda*, 71 (3)

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> C'est une ancienne espèce nicheuse du Maroc, connue jusque dans les années 1930 dans quatre sites du Nord du pays. Depuis 1950 seules des observations sporadiques ont été effectuées. Toutefois en 1990 suite au rétablissement des populations espagnoles de l'espèce celle-ci est observée de plus en plus fréquemment au Maroc sous des effectifs dépassant la centaine d'individus à l'hiver 2002-2003.

Les recherches sur l'Erismature se sont limitées à des observations ponctuelles de cette espèce, surtout au niveau de quelques sites du nord du Maroc et à Douiyet près de Fès où l'Erismature à tête blanche semble être bien installées après qu'elle ait disparu du Maroc. Les observations ont concerné les effectifs des mâles et femelles d'une part, et la présence de poussins ou de jeunes, d'autre part

en diminution

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Suivi de l'effectif nicheur sur le plan d'eau de Douiyet près de Fès

Protection de l'espèce

> l'espèce est classée parmi les espèces protégées

Contrôle de la chasse / braconnage

> les agents des eaux et forêts assure le contrôle et la surveillance pendant et hors saison de la chasse. ils contrôlent le prélèvement effectués lors des journées de la chasse et assurent la lutte contre les actes de braconnage des espèces notamment celles qui sont protégées

Protection de l'habitat

> interdiction de la chasse dans les zones humides

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit prise(s)?

> -

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> - Constitution du groupe de travail national sur l'Erismature à tête blanche (ETB);

- Elaboration d'un plan d'action pour la conservation de l'Erismature à tête blanche au Maroc;

- Identification des sites clés pour l'espèce;

- Amélioration des connaissances sur l'espèce et renforcement des capacités des gestionnaires .

Nom de l'espèce: Puffinus mauretanicus

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

Nom de l'espèce: Neophron percnopterus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> -

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> des nouvelles populations ont été découvertes récemment au niveau du moyen atlas par des membres du GREPOM

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> voir paragraphe précédent

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui

ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> des opérations de prospections ont été menées au niveau du moyen atlas ayant abouti à la découverte d'une population dans la région du moyen atlas

Protection de l'espèce

> espèce protégée par la législation nationale

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit prise(s)?

> -

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> - mener des opérations de prospection d'autre région du Maroc;

- Elaboration d'un plan d'action dans le cadre de la stratégie nationale pour la conservation des rapaces , initiée avec l'UICN en avril 2017

Nom de l'espèce: Otis tarda

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Juan Carlos Alonso, Carlos Palacín, Alejandro Onrubia, Rachid Aboulouafae,

Mohamed Amezian, Abdelaziz El Idrissi Essougrati, Rachid El Khamlichi & Mohamed Noaman (2016) Alarming decline and range reduction of the highly threatened Great Bustard Otis tarda in Morocco, Ostrich, 87:3, 277-280, DOI: 10.2989/00306525.2016.1209591

- Stratégie et plan d'action pour la conservation de la grande outarde (Otis tarda) au Maroc, Groupe CSE/UICN de spécialistes des outardes 2016-2025

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

> en 2005, la population de la grande outarde au Maroc était estimée à 80-110 oiseaux, alors qu'en 2015 cette population est estimée à 40-50 oiseaux

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

> en 2005, la grande outarde a été observée dans 7 leks, au nord du Maroc, alors qu'en 2015 l'espèce a été observée uniquement dans 2 leks

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> une campagne de recensement de l'espèce a été effectuée en 2015

Surveillance

Protection de l'espèce

> espèce inscrite sur la liste des espèces protégées

Contrôle de la chasse / braconnage

> espèce interdite à la chasse

Other

> Elaboration d'une Stratégie et plan d'action pour la conservation de la grande outarde (*Otis tarda*) au Maroc (2016-2025).

cette stratégie comporte un certain nombre de stratégies d'intervention à mettre en œuvre pour la protection de l'espèce et de ses habitats

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit(en)t prise(s)?

> certaines actions nécessitent la mobilisation des ressources financières et d'autres l'implication d'autres acteurs

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> renforcement de la surveillance à travers le recrutement des gardiens(prévue dans les prochaines années)

Renseignements ou commentaires divers sur les oiseaux de l'Annexe I en général

> Sidi Imad Cherkaoui; Slah eddine Selmi & Saad Hanane 2017. Ecological factors affecting wetland occupancy by breeding Anatidae in the southwestern mediterranean *Ecol Res* 32: 259-269.

Sidi Imad Cherkaoui; Najib Magri & Saad Hanane 2016. Factors Predicting Ramsar Site Occupancy by Threatened Waterfowl: The Case of the Marbled Teal *Marmaronetta angustirostris* and Ferruginous Duck *Aythya nyroca* in Morocco. *Ardeola* 63(2), 2016, 295-309

Sidi Imad Cherkaoui; Najib Magri & Saad Hanane 2015. Factors Influencing Species-Richness of Breeding Waterbirds in Moroccan IBA and Ramsar Wetlands: A Macroecological Approach. *Wetlands* (2015) 35:913-922.

David Kleijn, Imad Cherkaoui, Paul W. Goedhart, Jasper van der Hout, Dennis Lammertsma 2013. Waterbirds increase more rapidly in Ramsar-designated wetlands than in unprotected wetlands. *Journal of Applied Ecology* 2013 doi: 10.1111/1365-2664.12193

Sidi Imad Cherkaoui & Saad Hanane 2013. Ten-year survey of breeding Anatidae of Lake Sidi Boughaba (North-western Morocco): status, tendencies of change and avenues for future research. *Revue d'Ecologie* Volume 68(2):167

Amezian, M. & El Khamlichi, R. 2016. Significant population of Egyptian Vulture *Neophron percnopterus* found in Morocco. *Ostrich* 87:73-76.

Aourir, M.; El Bekkay, M.; Oubrou, W.; Qninba, A. & Znari, M. 2016. Ibis chauve. Zoom sur la dernière population sauvage du Maroc. *Le Courrier de la Nature* 297 :24-32.

Palacin, C.; Martín, B.; Onrubia, A. & Alonso, J.C. 2016. Assessing the extinction risk of the great bustard *Otis tarda* in Africa. *Endangered Species Research* 30: 73-82.

IUCN & HCEFLCD 2016. Stratégie et plan d'action pour la conservation de la grande outarde (*Otis tarda*) au Maroc 2016-2025. IUCN/HCEFLCD, Malaga, Espagne, 52 pp. Available at

<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-024.pdf>

Oubrou, W. & El Bekkay, M. 2015. Rapport sur la reproduction de l'Ibis chauve dans la région de Souss-Massa. Saison 2015. Haut Commissariat

aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification. 8pp.

Birding The Strait. 2015. Exceptional spotted eagle season in the Strait of Gibraltar. Available from <http://birdingthestrait.com/blog/exceptionalspotted-eagle-season-in-the-strait-of-gibraltar/>

Amezian, M.; Irizi, A.; Errati, A.; Loran, H.; El Khamlichi, R. Morandini, V.; González, D.G. & Garrido, J.R. 2015. Spanish Imperial Eagles and other eagles found electrocuted in Morocco and proposition of correction measures. Figshare. <http://dx.doi.org/10.6084/m9.figshare.1613292>
Sidi Imad Cherkaoui, Asmae Essabani & Adel Bouajaja 2015. Importance of the Moroccan Atlantic coastal zones for the wintering of pelagic seabirds. 2nd Symposium on the Conservation of Marine and Coastal Birds in the Mediterranean, At Hammamet, Tunisia
Cherkaoui 2013. Importance of two IBA for the Conservation of the endangered White-headed Duck (*Oxyra leucoccephala* Scopoli, 1769) in Morocco: causes of decline, recovery and expansion. Conference: Pan-African Ornithological Congress, At Arusha, Tanzania

2. MAMMIFÈRES MARINS

2.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> Promulgation de l'arrêté n°1430-99 du 24 septembre 1999 prorogeant la durée de validité de l'arrêté n°2-134-93 du 26 octobre 1993 relatif à l'interdiction temporaire de pêche de phoques moines et autres mammifères marins ainsi que certaines autres espèces marines.
l'adoption de la loi 19-07 en 2010 interdisant l'utilisation des filets maillant dérivant ayant contribué à la réduction des prises accidentelles des cétacés.

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I:

Prises Accidentelles
 Collision avec la circulation des bateaux de pêches
 Other

> les menaces identifiées concernent essentiellement le phoque moine au sud du Maroc. Il s'agit principalement de menaces naturelles (effondrement des grottes, épidémies) et humaines (pêche, diminution des proies à cause de la surpêche...).

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> - Interdiction de la pêche dans la côte atlantique au sud de Dakhla dite « côte du phoque »
- Sensibilisation des pêcheurs, notamment en ce qui concerne le phoque moine au sud du Maroc
- Elaboration d'un plan d'action pour la sauvegarde du phoque moine
- Interdiction de l'utilisation des filets maillant dérivant

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Prise de conscience des pêcheurs et de la population locale sur la nécessité de protéger le phoque moine au sud du Maroc, ayant contribué au maintien de la population sauvage du phoque moine dans les côtes sud du Royaume;
Diminution des prises accidentelles des cétacés

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Soutien technique et financière pour la mise en oeuvre du plan d'action de sauvegarde du phoque moine

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères aquatiques de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Pollution
 Prises Accidentelles

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères aquatiques, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Voir § 2a

Création d'une zone d'interdiction de la pêche au Sud de Dakhla (principal habitat pour le phoque : côte du phoque).
interdiction de l'utilisation des filets maillant dérivant

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

- > - Identification de zones d'intérêt pour le phoque moine dans le but de créer un réseau de zones spéciales de conservation pour le phoque
- Réduction du nombre d'engins dans la zone du phoque
- interdiction de l'utilisation des filets maillant dérivant

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

- > Absence de statut juridique de protection de la zone du phoque moine
- interaction avec l'activité de pêche

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

- > Appui et soutien financier ;
- Expertise pour évaluer les impacts des activités humaines sur les mammifères marins;
Renforcement des capacités

2.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: Balaenoptera musculus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

- > Aucun travail récent depuis le dernier rapport de 2002 n'a été réalisé sur cette espèce le long des côtes marocaines. Les dernières mentions de B.musculus nous proviennent de la bibliographie des années 60 qui parlaient de captures de cette espèce, parmi d'autres Balaenoptéridae, à l'entrée du détroit de Gibraltar. La référence est:
Aloncle 1964: Premières observations sur les petits cétacés des côtes marocaines. Bull.Inst.Pêches Maritimes. Maroc 12:21-42.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

- > L'espèce a très probablement complètement disparu des côtes marocaines et il n'y a aucun signe de sa présence pour mener des actions visant sa conservation ou favoriser sa migration.

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

- > Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Des travaux de recherches ont été effectivement menées sur les mammifères marins sur certaines parties des côtes marocaines, mais pas de trace de cette espèce. Ces prospections ont été menées, entre autres, par l'Institut Scientifique dans le cadre de projet avec la société Schell en 2001 et 2003. Rapports inédits

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Espèce semble être disparue du Maroc

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

Nom de l'espèce:
Megaptera novaeangliae

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Deux références bibliographiques mais relativement anciennes par rapport à la période du présent rapport:
-Aloncle 1967 a Deuxième note sur les petits cétacés de la baie Ibéro-marocaine. Bull. Inst. Pêches marit. Maroc 15:33-44
- Menioui M., Berraho A., Idelhaj A. et Moumni A. 1995. Données récentes sur quelques mammifères marins et sur une tortue des côtes marocaines. Rapp. Comm. Intern. Explo. Scien. Méditerranée (CIESM) 34: 250-251

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

> L'espèce a été signalée par deux fois au Maroc, une sans être réellement vue par Aloncle (1967) entre la côte marocaine et le banc de la conception et la seconde par Menioui et al. Concernant un individu échoué dans la région de Kénitra et qui étaient en fait un groupe de 3 individus dont l'un deux a échoué

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Des sorties de prospection ont été effectuées au sud du Maroc, mais en vain. Ces prospections ont été menées, entre autres, par l'Institut Scientifique dans le cadre de projet avec la société Schell en 2001 et 2003. Rapports inédits.

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de programme précis pour la recherche sur cette espèce

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

Nom de l'espèce:
Monachus monachus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> BAYED A., 2001. Further observations of Mediterranean monk seals on the north Atlantic coasts of Morocco. Monachus Guardian, 4(1) :3p.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

stable

> Les informations qui existent sur la distribution du phoque moine le long de la côte sud du Royaume montrent que les effectifs des populations de l'espèce sont concentrés dans quelques grottes de la zone sud de Guereguerat (côte du phoque). Cette population est qualifiée d'être vulnérable face aux menaces qui pourraient toucher des populations entières notamment les maladies infectieuses et l'éboulement des grottes qui pourraient causer des mortalités massives. Elle est considérée comme gravement menacée, par des facteurs d'origine humaine (pêche, diminution de la ressource alimentaire) et naturelle (effondrement des grottes, épidémies...)

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

stable

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> La CBD-Habitat mène depuis 1994 une action de suivi et de surveillance de cette population le long des côtes marocaines et en Mauritanie

Education/Conscientisation

> les ONGs locales participent activement à la sensibilisation des décideurs, de la population et des écoliers

Protection de l'habitat

> Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sauvegarde du phoque, des prospections d'habitats potentiels du phoque ont été effectuées en 2005, le long de la côte du phoque. Ces opérations ont permis d'identifier les sites potentiels pour l'espèce, et ce en vue de prendre les mesures nécessaires pour la protection légale de la zone potentielle afin de garantir un habitat suffisant pour l'espèce

Other

> Elaboration d'un plan de sauvegarde du phoque moine dans l'atlantique orientale

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Les actions sont limitées en raison du manque de financement

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Mise en œuvre des activités prévues dans le plan d'action ;

3. REPTILES

3.1 Questions générales concernant les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I?

Oui

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> Pas de dérogations

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I:

Prises accidentelles

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Sensibilisation des pêcheurs

Signature du Mémoire d'accord sur la conservation des tortues marines

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Moyens financiers et programmes de sensibilisation des pêcheurs

Appui pour une meilleure application de certaines recommandations découlant des conventions et du Mémoire, concernant la conservation des tortues marines

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de reptiles de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Other

> Prises accidentelles

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de reptiles, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> Voir §2a

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Interdiction de la vente des carapaces

Sensibilisation des pêcheurs

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Voir §2c

3.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: **Caretta caretta**

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Il n'y a pas de travaux récents, mais deux rapports (2001 et 2003) sur la surveillance des activités de prospection sismique au large des côtes marocaines (Agadir et Cap Dra) ont permis de constater un grand nombre d'individus appartenant à cette espèce dans les eaux marocaines

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

stable

> Espèce très abondante dans les eaux marocaines

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non clair

> nothing ticked

Voir §2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> Prospection dans les eaux marocaines

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de programmes concernant les tortues marines.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

Nom de l'espèce: *Chelonia mydas*

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Aucune, mais des observations au large de la côte marocaine dans le cadre de prospections environnementales (projet schell) ont été faites en 2001 (rapport inédit)

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

> Très peu de spécimens, quelques individus seulement au large d'Agadir

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

> Voir §2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où

cette information est disponible):

Surveillance

> observations dans le cadre du projet Schell

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas d'action, ni programmes spécifiques pour les tortues marines

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

Nom de l'espèce: Dermochelys coriacea

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Menioui M., Berraho A., Idelhaj A. et Moumni A. 1995. Données récentes sur quelques mammifères marins et sur une tortue des côtes marocaines. Rapp. Comm. Intern. Explo. Scien. Méditerranée (CIESM) 34: 250-251

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

> Espèce citée pratiquement le long de toute la côte atlantique échouée sur des plages, mais très peu fréquente.

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

> Voir §2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> Des observations ont été effectuées dans le cadre du projet schell, mais aucun spécimen n'a été observé

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de programmes spécifiques sur les tortues marines.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

Nom de l'espèce: Eretmochelys imbricata

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Maigret, trottignon et Duguay 1983. répartition des tortues de mer sur les côtes ouest africaines. Bull. Soc. Herp. France. N°28: 22-34

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

> Espèce observée accidentellement dans la zone

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

> Voir §2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> Des observations ont été effectuées dans le cadre du projet schell, mais aucun spécimen n'a été observé

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit prise(s)?

> Pas de programmes spécifiques sur les tortues marines.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

Nom de l'espèce: Lepidochelys kempii

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Maigret, trottignon et Duguay 1983. répartition des tortues de mer sur les côtes ouest africaines. Bull. Soc. Herp. France. N°28: 22-34

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

> Espèce observée accidentellement dans la zone

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

> Voir §2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

> Des observations ont été effectuées dans le cadre du projet schell, mais aucun spécimen n'a été observé

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit(en)t prise(s)?

> Pas de programmes spécifiques sur les tortues marines.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Aucune

4. MAMMIFÈRES TERRESTRES

4.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> - Dahir du 21 juillet 1923 sur la police de la chasse

- Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 03 novembre 1962 portant réglementation permanente de la chasse

- Arrêtés annuels du Haut Commissaire portant ouverture clôture et réglementation spéciale de la chasse

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> Les dérogations sont généralement octroyées pour des fins scientifiques

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

Fragmentation d'habitat

Braconnage

- Barrières artificielles
- Changement climatiques et sécheresse

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> En matière de législation :

- L'adoption et la mise en application de la loi 29-05 et de son décret d'application, relatifs à la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce;

la finalisation des textes d'application de la loi sur les aires protégées adoptée en 2010;

- l'application stricte de la loi sur les EIE

En matière de conservation et de gestion d'habitats :

- Mise en place d'un réseau de sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE) sur une superficie d'environ 2,5 millions d'hectares ;

- Interdiction stricte de l'exercice de la chasse sur ces SIBE et d'autres terrains sur une superficie de presque 14

millions d'ha ;

- Obligation de l'élaboration des études d'impact sur l'Environnement pour tout projet de développement qui pourrait avoir un impact négatif sur les espèces de faune sauvage et leurs habitats ;

- Renforcement du programme de contrôle et de surveillance ainsi que des infrastructures au niveau des réserves

nationales des antilopes sahélo-sahariennes ;

- Aménagement de nouvelles réserves et stations d'acclimatation pour des espèces de faune sauvage disparues

(addax, gazelle, oryx,...)

- Transfert et lâcher d'animaux sauvages au niveau de nouvelles réserves et stations d'acclimatation, dans l'objectif

de maintenir et protéger les populations captive.

- Lâcher dans la nature, en 2015, de 26 individus de la gazelle dama dans la région de Dakhla;

- Réalisation, en 2016, d'une opération de transfert de gazelle dorcas vers la région d'Errachidia;

- Renforcement du contrôle et de surveillance.

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Augmentation des effectifs des animaux dans les réserves

Maintien des spécimens de gazelle dama lâchés dans la nature

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> - Assistance technique et financière ;

- Renforcement de capacités ;

- Formation du personnel

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères terrestres de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Braconnage

Fragmentation de l'habitat

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères terrestres, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> Voir § 2a

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Augmentation des effectifs des animaux dans les réserves et enclos d'acclimatation

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> - Assistance technique et financière ;

- Renforcement de capacités ;

- Formation du personnel.

4.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces des mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: **Addax nasomaculatus**

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

- > Acte de l'atelier « valorisation de la grande faune sauvage au Maroc », HCEFLCD, FAO, 2007
- Cuzin, F. sehhar, E.A et wacher T.mai 2007 Rapport d'étude pour l'élaboration de ligne directrice et plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, PGAP
- Aulagnier, S. & M. Thevenot (1986). Catalogue des mammifères sauvages du Maroc. Université Mohammed V, Travaux Institut Scientifique de Rabat.
- Beudels-Jamar R.C, Devillers P. & Lafontaine R.M. (2003). Report on the statuts and perspectives of a species, Addax nasomaculatus. Institut Royale des Sciences Naturelles de Belgique.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

- > Au Maroc, l'espèce est éteinte à l'état sauvage (AW). Elle a été réintroduite avec succès dans le parc national de Souss Massa, considéré comme le plus grand stock en semi captivité à l'échelle mondiale. Des opérations de translocation ont été effectuées et ayant abouti au lâcher de certains animaux dans des stations d'acclimatation (station de Safia).

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

- > Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Identification et établissement des zones protégées

- > Identification et proposition de régions potentielles pour une éventuelle réintroduction de l'espèce, dans le cadre d'une étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

Protection de l'espèce

- > L'espèce est protégée par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

- > renforcement du contrôle par les agents forestiers au niveau du parc et enclos

Restauration de l'espèce

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

- > Faire aboutir la réintroduction de l'espèce dans les régions sahariennes du Maroc, notamment à la province d'Aousserd

Valorisation de l'espèce par l'écotourisme

Nom de l'espèce: **Gazella cuvieri**

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

- > Acte de l'atelier « valorisation de la grande faune sauvage au Maroc », HCEFLCD, FAO, 2007
- Cuzin, F. sehhar, E.A et wacher T.mai 2007 Rapport d'étude pour l'élaboration de lignes directrices et plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Projet GEF Aires Protégées

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> les dernières observations et prospections de terrain montrent une augmentation des populations de la gazelle de cuvier dans le milieu naturel., notamment au niveau du versant sud -est du moyen atlas oriental ;
- Les steppes à alfa de la moyenne Moulouya ;
- Les versants ouest et sud du haut atlas occidental ;
- Le versant sud du haut atlas central et oriental ;
- L'Anti Atlas occidental
. des populations en semi captivité se trouvent au niveau de la réserve de Tirnest. .

en diminution

> .

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

Identification et établissement des zones protégées

> identification et proposition de régions potentielles pour une éventuelle réintroduction de l'espèce, dans le cadre d'une étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

Protection de l'espèce

> L'espèce est protégée par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

> renforcement du contrôle par les agents forestiers

Restauration de l'espèce

Other

> l'élaboration d'une Stratégie de conservation et plan d'action pour la Gazelle de Cuvier en Afrique du Nord, avec l'appui de l'UICN Med

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Renforcement de la conservation in situ ;

création d'un nouveau enclos pour l'espèce dans la région d'oulmès

renforcement des effectifs des animaux au niveau de Tirnest par des captures d'individus dans la nature

Nom de l'espèce: Gazella dorcas (les populations du Nord-Ouest de l'Afrique)

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Acte de l'atelier « valorisation de la grande faune sauvage au Maroc », HCEFLCD, FAO, 2007

Cuzin, F. sehhar, E.A et wacher T.mai 2007 Rapport d'étude pour l'élaboration de lignes directrices et plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, PGAP

Aulagnier, S. & M. Thevenot (1986). Catalogue des mammifères sauvages du Maroc. Université Mohammed V,

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> L'espèce est considérée comme en danger au Maroc. Les effectifs de l'espèce sont comme en maintien ou croissance dans la province de Tata, en maintien dans la région de Safia, et en croissance dans la région de Bouaarfa. des populations sont également maintenues en semi captivité dans des enclos et au niveau du Jardin Zoologique de Rabat

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> analyse génétique des gazelles dorcas, étude de la variabilité génétique de la gazelle dorcas

Identification et établissement des zones protégées

> identification et proposition de régions potentielles pour une éventuelle réintroduction de l'espèce, dans le cadre d'une étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

Surveillance

> renforcement de la surveillance par le recrutement des gardiens notamment dans la région d'Errachidia

Protection de l'espèce

> L'espèce est protégée par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

> renforcement du contrôle contre le braconnage

Restauration de l'espèce

> réalisation, en 2016, d'une opération de transfert de 100 individus de l'espèce vers une réserve dans la région d'Errachidia

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Caractérisation génétique des souches des différentes régions

Maintien d'une population de gazelle dorcas de race pure

réalisation d'opération de relâcher dans le milieu naturel à partir des populations semi captive des enclos

Restauration de l'habitat originel de l'espèce

Valorisation par l'écotourisme

Nom de l'espèce: Nanger dama

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Acte de l'atelier « valorisation de la grande faune sauvage au Maroc », HCEFLCD, FAO, 2007

Cuzin, F. seghar, E.A et wacher T.mai 2007 Rapport d'étude pour l'élaboration de ligne directrice et plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, PGAP

Aulagnier, S. & M. Thevenot (1986). Catalogue des mammifères sauvages du Maroc. Université Mohammed V,

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> les effectifs de l'espèce dans les enclos est en légère augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> voir paragraphe 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

Surveillance

> suivi des spécimens lâchés en 2015 dans la nature

renforcement de surveillance

Protection de l'espèce

> l'espèce est classée parmi les espèces protégées par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

Restauration de l'espèce

> lâcher dans la nature de 26 spécimens de cette espèce dans la région de Dakhla, à partir de l'enclos de Safia

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> -Gestion des enclos de l'espèce;

- Suivi des individus lâchés dans la nature

- Renforcement de la surveillance pour la lutte contre le braconnage de l'espèce

Nom de l'espèce: Oryx dammah

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Acte de l'atelier « valorisation de la grande faune sauvage au Maroc », HCEFLCD, FAO, 2007

Cuzin, F. sehhar, E.A et wacher T.mai 2007 Rapport d'étude pour l'élaboration de ligne directrice et plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, PGAP

Aulagnier, S. & M. Thevenot (1986). Catalogue des mammifères sauvages du Maroc. Université Mohammed V, Travaux Institut Scientifique de Rabat

Devillers P, & Devillers-Terchuren J. (2003). Report on the statut and perspectives of a species, Addax nasomaculatus. Institut Royale des Sciences Naturelles de Belgique.

Rapport National Séminaire sur les antilopes sahélo-sahariennes (ASS) AGADIR

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> L'espèce est éteinte à l'état sauvage. En semi captivité, elle est présente au niveau du Parc de Souss Massa et la réserve de M'sissi où elle se reproduit d'une manière remarquable

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

> Voir § 2a

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> recherche sur la diversité génétique de la population d'oryx algazelle en acclimatation au parc national de Souss Massa, en partenariat avec Marwell Préservation Trust

Identification et établissement des zones protégées

> identification et proposition de région potentielle pour une éventuelle réintroduction de l'espèce, dans le cadre d'une étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

Protection de l'espèce

> L'espèce est protégée par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

> renforcement du contrôle par les agents forestiers au niveau des enclos

Restauration de l'espèce

> réalisation d'une opération de transfert de 18 individus d Parc National de Souss Massa vers la réserve de M'Sissi en 2015, dans l'objectif de les relâcher dans la nature

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Acclimatation et réintroduction de l'espèce dans ses habitats d'origine, au niveau des régions sahariennes du Maroc

Nom de l'espèce: Cervus elaphus barbarus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Acte de l'atelier « valorisation de la grande faune sauvage au Maroc », HCEFLCD, FAO, 2007

Cuzin, F. seghar, E.A et wacher T.mai 2007 Rapport d'étude pour l'élaboration des lignes directrices et plan d'action stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, PGAP

Aulagnier, S. & M. Thevenot (1986). Catalogue des mammifères sauvages du Maroc. Université Mohammed V, Travaux Institut Scientifique de Rabat

Rapport National Séminaire sur les antilopes sahélo-sahariennes (ASS) AGADIR

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> les populations en semi captivité au niveau des enclos en légère augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

stable

> populations maintenues au niveau des même enclos

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Protection de l'espèce

> espèce protégée par la législation nationale

Contrôle de la chasse / braconnage

> contrôle et surveillance des enclos par les agents forestiers

Restauration de l'espèce

Other

> - Réalisation des opérations d'élimination du cerf d'Europe

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> -

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> - Création d'un nouveau enclos d'acclimatation au niveau du SIBE de Bouhachem;

- maintien des opérations d'élimination du cerf d'Europe

Renseignements ou commentaires divers sur les mammifères terrestres de l'Annexe I en général:

> -

5. POISSON

5.1 Questions générales concernant les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> certaines espèces sont concernées par les dispositions de la loi 29-05, à savoir les espèces inscrites aux annexes de la CITES, mais d'autres ne le sont pas.

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> -

5.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: **Acipenser sturio**

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Native freshwater fishes of Morocco: current knowledge, threats analysis and conservation perspectives. 4th International Conference on Fisheries & Aquaculture
November 28-30, 2016 San Antonio, USA

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

> Aucune étude spécifique à cette espèce dont la présence au Maroc est qualifiée de sporadique.

6. INSCRIPTION D'AUTRES ESPECES MIGRATRICES EN DANGER A L'ANNEXE I

1. Votre pays est-il un Etat de l'aire de répartition pour d'autres espèces migratrices en danger qui n'ont pas été encore inscrites à l'Annexe I?

(selon la dernière liste préparée par l'UICN) N.B.: Les Etats dans lesquels ces espèces sont présentes en tant que vagabond (c-à-d pas sur son itinéraire normal de migration), ne sont pas considérés comme Etat de l'aire de répartition. Veuillez vous référer à l'Article 1 de la Convention pour clarification.

Non

1a. Votre pays a-t-il entrepris des démarches en faveur de l'inscription de ces espèces à l'Annexe I?

Non

1b. De quel genre de soutien/mesures votre pays aurait-il besoin pour engager les démarches en vue de l'inscription de ces espèces?

> appui pour la réalisation davantage des études sur la taille des populations de certaines espèces

III. Espèces inscrites à l'Annexe II

1. INFORMATIONS SUR LA CONSERVATION DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE II

Les informations concernant la conservation des espèces migratrices de l'Annexe II devant faire l'objet d'Accords sont contenues dans les rapports périodiques que les Etats Parties auxdits Accords doivent fournir aux secrétariats de ces Accords. Il apparait donc suffisant d'y faire référence ou, plutôt, de joindre une copie du dernier rapport qui a été soumis au Secrétariat de chaque Accord/Mémoire d'accord (MoU) auquel votre pays est Partie.

Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Date du dernier rapport:

> -

MoU sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Date du dernier rapport:

> -

EUROBATS (1994)

Date du dernier rapport:

> -

ASCOBANS (1994)

Date du dernier rapport

> -

MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Date du dernier rapport:

> -

AEWA (1999)

Date du dernier rapport:

> 2014

Période couverte:

> 2012-2014

ACCOBAMS (2001)

Date du dernier rapport:

> 2013

Période couverte:

> 2010-2013

MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Date du dernier rapport:

> -

ACAP (2001)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur l'antilope Saïga (2006)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur l'oie des Andes à tête rousse (2006)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur le phoque moine de l'Atlantique (2007)

Date du dernier rapport:

> 2014 lors de la réunion du groupe de travail au îls canaries

Période couverte:

> 2007-2014

MdE sur les oiseaux de prairie d'Amérique du Sud (2007)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur les dugongs (2007)

Date du dernier rapport:

> -

Accord sur les gorilles (2008)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur les lamantins et les petits cétacés d'Afrique occidentale (2008)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur les flamants des hautes Andes (2008)

Date du dernier rapport:

> -

MdE sur le cerf du sud andin (2010)

Date du dernier rapport:

> -

2. QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES ACCORDS DE LA CMS

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bird Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species de l'Annexe II?

Non

Si tel est le cas, où en est(ont) l'(les) accord(s)?

> -

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species inscrites à l'Annexe II?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> -

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bird Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Marine Mammal Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Mammal Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Mammal Species inscrites à l'Annexe II?

Non

3. Dans le cas où votre pays serait à l'origine ou participe à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux Accords, y compris Mémoires d'accord, de quel genre de soutien aurait-il besoin pour initier ou participer au développement de cet ou ces instruments?

> Appui et soutien à la mise en œuvre du Mémoire et du Plan de sauvegarde du Phoque moine au niveau national

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Marine Mammal Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Marine Turtle Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Turtle Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Turtle Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Marine Turtle Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Terrestrial Mammal (other than bats) Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Terrestrial Mammal (other than bats) Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Terrestrial Mammal (other than bats) Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Terrestrial Mammal (other than bats) Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bat Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bat Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bat Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bat Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Fish

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Fish de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Fish inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Fish?

Non

3. INSCRIPTION D'ESPECES MIGRATRICES A L'ANNEXE II

1. Votre pays est-il un Etat de l'aire de répartition d'une ou plusieurs espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable mais qui ne sont pas inscrites à l'Annexe II et ne peuvent donc bénéficier de la conclusion d'un Accord de la CMS ou Mémoire d'accord pour leur conservation?

N.B.: Les Etats dans lesquels ces espèces sont présentes en tant que vagabond (c-à-d pas sur son itinéraire normal de migration), ne sont pas considérés comme Etat de l'aire de répartition. Veuillez vous référer à l'Article 1 de la Convention pour clarification.

Non

1a. Votre pays prend-il des mesures afin de proposer l'inscription de cette ou ces espèces à l'Annexe II?

Non

IV. Priorités nationales et régionales

1. Quelle priorité votre pays assigne-t-il à la conservation, et le cas échéant, à l'utilisation durable d'espèces migratrices en comparaison avec d'autres questions relatives à la biodiversité?

Elevée

2. Les espèces migratrices et leurs habitats sont-ils pris en compte par une stratégie ou un plan d'action national de votre pays ?

Oui

2.1. Si oui, veuillez indiquer et d'écrire brièvement la mesure dans laquelle cela concerne les questions suivantes :

Conservation, utilisation durable et/ou restauration d'espèces migratrices

> Réintroduction de certaines espèces dans leurs habitats naturels, notamment les antilopes sahélo sahariennes, l'outarde houbara, vautour [Reintroduction of species in their natural habitats, including Sahelo Saharan Houbara Bustard]

- Elaboration des plans d'actions pour la conservation de certaines espèces;

- les espèces dont le prélèvement est permis sont soumis à des quotas tel est le cas pour l'anguille, la tourterelle des bois...

Conservation, utilisation durable et/ou la restauration des habitats of d'espèces migratrices, y compris les zones protégées.

> Le Maroc a entrepris un certain nombre de mesures visant la conservation et l'utilisation durable des habitats des espèces migratrices, il s'agit de - La mise en place d'un réseau d'aires protégées ; - L'adoption d'une loi sur les aires protégées ; - La création de nouveaux parcs nationaux ; - L'élaboration de plan d'aménagement de plusieurs parcs et Site d'Internet Biologique et Ecologique (SIBE) - Le lancement et la mise en oeuvre de projets développement et d'utilisation durable des ressources naturelles au niveau de plusieurs aires protégées/[Morocco has undertaken a number of measures for the conservation and sustainable use of habitats of migratory species, they are - setting up a network of protected areas - The adoption of a law Protected Areas - The creation of new national parks - The development plan of development of several parks and Web Site of Biological and Ecological (SIBE) - The launch and implementation of development projects and sustainable use of natural resources at several protected areas]

Mesures pour prévenir, réduire ou contraindre les facteurs qui mettent en danger les espèces migratrices ou sont susceptibles d'aggraver leur situation

> Les mesures préventives sont essentiellement d'ordre législatif, pour ne citer que :

- L'adoption de la loi sur les aires protégées ;

- L'actualisation de la loi sur la chasse ;

l'adoption de la loi sur la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce;

- L'application de la loi sur les Etudes d'Impact sur l'Environnement ;

d'autre part, des efforts ont été déployés en matière de sensibilisation pour la préservation de ses espèces et ses habitats à travers l'organisation de manifestation, campagne de sensibilisation au profit des décideurs, du grand public, des écoliers....

Réduction ou élimination des barrières ou obstacles aux migrations

> plusieurs mesures visant la réduction des obstacles aux migrations ont été entreprises, il s'agit de :

- la création d'un réseau d'aires protégées;

- la mise en place de mesures d'atténuation de l'impact de certains projets;

- la lutte contre le braconnage, à travers le renforcement du contrôle et de la surveillance;

Recherche et surveillance des espèces migratrices

> - Recensement annuel des oiseaux d'eau ; - Programme de baguage d'oiseaux migrateurs ; - Suivi de la population de l'Ibis chauve au parc national de Souss Massa ; - L'étude des populations naturelles d'outardes (statut, distribution, dynamique....) menée par le ECWP ; - Suivi des populations du Phoque moine au Sud de Dakhla ; - Etude de la dynamique des populations réintroduites dans la nature (cas de gazelle dorcas, dama)

Coopération transfrontalière

> Elaboration d'une stratégie de conservation de la gazelle de cuvier en Afrique du Nord, en partenariat avec l'UICN

3. La conservation des espèces migratrices figure-t-elle actuellement dans l'une des politiques ou des plans nationaux ou régionaux (mis à part les Accords de la CMS)?

Oui

3.1. Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> la conservation de la biodiversité en général et des espèces migratrices, en particulier trouve son origine au cœur de plusieurs programmes et stratégies, notamment:

- la Stratégie nationale du développement forestier;
- la Stratégie nationale pour la surveillance et le suivi de la santé des forêts ;
- le Plan directeur de lutte contre les incendies de forêts;
- la Stratégie et plan d'action national sur la Biodiversité;
- la Stratégie nationale des aires protégées;
- la stratégie nationale des zones humides;
- le Programme Forestier National (PFN)
- le plan national de la lutte contre la désertification;
- le plan Halieutis pour le développement du secteur de la pêche;
- Plan directeur pour la Chasse;
- Plan directeur pour la Pêche continentale

3a. Les politiques gouvernementales/plans d'action tiennent-ils compte des espèces migratrices notamment en ce qui concerne les domaines suivants?

Exploitation des ressources naturelles (ex. pêcheries, chasse etc.)

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> l'arrêté annuel de la chasse fixe la liste des espèces protégées ainsi que les quotas à prélever des espèces à chasser et ceci lors du Conseil Supérieur de la Chasse.

En outre, l'Institut National de Recherche Halieutique, fixe les quotas ainsi que les périodes de pêche de chaque espèce, en fonction des stocks évalués

La planification du développement économique

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Le Maroc a adopté dans sa stratégie de développement le concept de développement durable qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, économiques et sociales, avec pour objectifs l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement.

Ce processus a été renforcé par l'adoption de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, dont la concrétisation s'est traduite par le processus d'intégration des principes de développement durable dans les stratégies sectorielles, la mise en œuvre de la Stratégie de Mise à Niveau de l'Environnement (MANE), de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), de la stratégie nationale de développement durable

L'aménagement du territoire

Oui

Contrôle de la pollution

Oui

Désignation et développement de zones protégées

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> l'identification des 154 Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique au niveau national et la proposition de classement de certains d'entre eux en aire protégée ou en site Ramsar se sont basées sur les valeurs écologiques, scientifique, socio-économique ou patrimoniale . L'importance et la richesse en biodiversité , y compris les espèces migratrices, constitue un des critères essentiel pour toute type de désignation d'un

espace naturel .

Le développement de réseaux écologiques

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> L'étude nationale sur les aires protégées a mis en place un réseau national d'aires protégées en identifiant 168 sites d'Intérêts Biologiques et Ecologiques (SIBE) à travers tout le Royaume, d'une superficie de 2,5 millions d'hectares. La désignation de ce réseau est basée sur la richesse en biodiversité de ses écosystèmes

La planification de lignes à haute tension

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Généralement les installations d'infrastructures électriques sont soumises à l'obligation d'une EIE qui prend en considération l'impact de ses lignes sur les espèces migratrices et leurs habitats notamment sur les oiseaux

La planification de clôtures

Non

La planification de barrages

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Depuis les années 1960, le Maroc a adopté une stratégie de maîtrise de l'eau et de sa valorisation. La mise en oeuvre de cette stratégie a permis de construire plus de 120 barrages sur tout le territoire national, avec diverses vocations. Depuis, l'adoption de la loi sur les EIE, la construction de ces barrages est soumise à l'obligation d'une EIE. Toutefois, il est que malgré que les EIE de certains projets imposent des mesures d'atténuation de leur impact sur les espèces migratrices, notamment l'anguille, ces mesures ne sont pas généralement respectées ou prises en considération.

Autre(s)

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> -

4. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> - L'amélioration des conditions nécessaires pour la conservation des ressources naturelles en général, dont les espèces migratrices ;
- La réhabilitation de certaines espèces migratrices à travers la mise en oeuvre du programme de réintroduction d'espèces de faune sauvage disparues ;
- Le maintien de dernières populations mondiale ou régionales de certaines espèces migratrices menacées d'extinction (Ibis chauve, outarde houbara, phoque moine, ...)

V. Zones protégées

1. Les espèces migratrices sont-elles prises en compte dans la sélection, l'établissement et la gestion des zones protégées dans votre pays ?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> L'identification de l'ensemble des sites d'intérêt biologique et écologique, lors de l'étude nationale sur les aires protégées en 1996, s'est basée sur leur richesse aussi bien faunistique que floristique ainsi que la diversité de leurs habitats.

1a. Veuillez identifier les sites nationaux les plus importants pour des espèces migratrices et leur statut de protection:

> Pratiquement tous les SIBE sont très importants pour une ou plusieurs espèces migratrices. quelques SIBEs bénéficient de statut de protection tels que le parc national, la réserve biologique, la réserve de chasse, d'autres sont intégrés dans des réserves de biosphères alors que d'autres ont juste des statuts de reconnaissance de leur importance pour les espèces migratrices à savoir les sites Ramsar, les ZICO..

1b. Ces zones protégées couvrent-elles les zones suivantes ?

Terrestres

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> Presque la moitié des 168 SIBE identifiés sont des écosystèmes forestiers

Aquatiques

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> 84 zones humides ont été identifiées comme SIBE lors de l'Etude nationale sur les aires protégées

Marines

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> Trois parcs nationaux renferment des parties marines, il s'agit du Parc National d'Al Hoceima, Khnifiss et Souss Massa. A cela, s'ajoute plusieurs SIBE qui ont été identifiés lors de l'étude déjà précitée

1c. Identifiez l'agence, le ministère ou l'organisation responsable de cette mesure dans votre pays

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Secrétariat Chargé de la Pêche Maritime pour les espaces marins

2. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> Voir § IV.4

VI. Politiques en matière de télémétrie par satellite

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il conduit des projets de conservation/recherche utilisant la télémétrie par satellite?

Oui

Si oui quel est l'état de ces projets

en cours

Veillez donner des précisions

- > - Suivi par satellite de la dispersion postnuptiale des ibis, dans le cadre du programme de recherche et suivi de la population de l'ibis chauve au niveau du Maroc;
- Suivi par satellite des gazelle dama lâchées dans la région de Dakhla

2. Des projets de conservation et/ou de recherche utilisant la télémétrie par satellite sont-ils à venir?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (en incluant les délais prévus pour ces projets):

- > Il est prévue de lancer un projet de suivi des zones humides par télémétrie, en partenariat avec le Centre Royal de Télédétection Spatiale(CRTS)

Si la réponse est Non, veuillez indiquer les entraves ou besoins éventuels à cet égard:

> -

3. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

- > Des réunions de concertation ont été organisées entre le HCEFLCD et le CRTS

VII. Adhésion à la CMS

1. Votre pays a-t-il agi de manière à encourager les Etats non-Parties à devenir membres de la Convention de Bonn et de ses Accords associés?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (décrivez, en particulier, les actions qui ont été prises pour enrôler les Etats non-Parties dont l'adhésion est considérée comme hautement prioritaire par le Comité permanent):

> aucune action

1a. Quel est le département, l'agence ou l'organisation de votre pays qui s'occupe de ce recrutement?

> En principe c'est le point focal de la CMS qui est le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

2. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> sans résultats

VIII. Importance de la CMS sur le plan mondial et national

1. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de mieux faire prendre conscience au niveau régional, national et mondial de l'intérêt de la CMS et de son importance sur le plan mondial en matière de conservation de la diversité biologique?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> A l'occasion de la célébration des Journées Mondiales des Zones humides, des oiseaux migrateurs et de la biodiversité plusieurs manifestations sont organisées à travers le pays pour faire connaître l'intérêt des ces conventions internationales et particulièrement la CMS en matière de conservation de la biodiversité.

2. Quel est le département, l'agence ou l'organisation de votre pays qui est chargé de cette campagne de sensibilisation:

> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

3. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> -Sensibilisation, notamment des décideurs, de la communauté scientifique et des bailleurs de fonds pour la conservation des espèces migratrices , en général, et de leur habitats;

- Renforcement de la coopération international et régional

- Elaboration de stratégie régional pour la conservation des espèces de faune sauvages (gazelle de cuvier, ibis chauve...)

IX. Mobilisation de ressources

1. Votre pays a-t-il (co-)financé des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices de votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Le Maroc participe, en collaboration avec d'autres partenaires, activement à la mise en oeuvre de projets et programmes

visant la conservation des ressources naturelles en général, et des espèces migratrices en particulier. Parmi ces projets, on

cite :

- Programme de réintroduction d'espèces de faune sauvage disparues du milieu naturel;
- Programme de suivi de l'ibis chauve ;
- Programme de conservation de l'outarde houbara ;
- Programme de conservation du phoque moine.
- Plusieurs programmes visant la conservation des habitats des espèces migratrices;
- Programme de surveillance de la grippe aviaire;
- Programme de réhabilitation et réintroduction dans la nature d'espèces migratrices (cas de vautours relâcher dans la nature en 2017, des gazelles dama relâchées dans la nature en 2015)

2. Votre pays a-t-il fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale de la CMS pour répondre aux besoins des pays en développement et des pays à économie en transition en matière de conservation?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> le budget limité de l'état ne permet pas d'engager des contributions volontaires et se limite juste aux cotisations annuelles

3. Votre pays a-t-il fait d'autres contributions volontaires afin de financer des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans d'autres pays (plus particulièrement dans les pays en voie de développement)?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> le Pays n'a pas engagé de contributions dans ce sens

4. Votre pays a-t-il fourni une assistance technique et/ou scientifique à des pays en voie de développement pour aider au développement d'initiatives en faveur des espèces migratrices?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> le pays est disposé à fournir un appui au pays qui le souhaitent. des exportations d'espèces migratrices du Maroc vers d'autres pays pour des fins de réintroduction dans la nature ont eu lieu (cas d'outarde houbara, œufs d'autruche à cou rouge)

5. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières provenant du Fonds d'affectation spéciale du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation nationale offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Des activités de conservation offrant des avantages pour les espèces migratrices ont été financées par d'autres organismes (UICN, GIZ..), toutefois la CMS n'a pas financé au cours des dernières années des activités en la matière

6. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières d'autres sources que celles provenant du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Appui pour la réalisation de l'opération de transfert d'animaux à la région d'Errachidia en 2016 ;
Appui pour assurer l'exécution du programme de suivi et de surveillance de l'Ibis chauve au niveau du Parc National de Souss Massa;

Appui pour le lâcher et le suivi d'animaux dans la nature (gazelles dama, vautour);
appui d'organismes internationaux pour l'élaboration de stratégie, de plan d'action en faveur d'espèces migratrices

Appui de la GIZ à l'organisation de manifestation ayant pour objectif la conservation des ressources naturelles (journées oiseaux d'eaux, journées des zones humides)

X. Application des Résolutions et Recommandations de la COP

Vous voudrez bien fournir des informations sur les mesures prises par votre pays concernant les Résolutions et Recommandations récentes depuis le dernier rapport. Pour vous faciliter la tâche, veuillez vous reporter à la liste des Résolutions et Recommandations de la COP énumérées ci-dessous:

Questions stratégiques et institutionnelles

Stratégie de renforcement des capacités (Res. 9.12 / Res. 10.6)

> Des sessions de formation visant le renforcement des capacités en matière de gestion, de suivi et de surveillance des espèces migratrices et de leurs habitats ont été organisées au niveau national au bénéfice des gestionnaires. Aussi, les gestionnaires participent aux sessions de formation organisées par des organismes internationaux

Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (Res. 11.2)

> Les nouvelles orientations nationales marocaines en matière de la biodiversité, dont la conservation des espèces migratrices et leurs habitats, visent à répondre aux objectifs d'Aichi et au nouveau plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Ainsi une nouvelle stratégie et plan d'action national pour la diversité biologique (SPANB) a été élaborée pour la conservation de la diversité biologique, son utilisation de façon durable et son maintien pour les générations actuelles et futures. Les objectifs de cette stratégie doivent être intégrés dans les politiques et planifications nationales et sectorielles de développement, les programmes, les législations et les processus décisionnels.

Ainsi, cette stratégie repose sur six axes, dont le premier est dédié au renforcement de la conservation des espèces, des écosystèmes et des services qu'ils rendent, à travers l'amélioration de l'état de conservation, la restauration et la récupération des services écologiques perdus ou limités à la suite de la dégradation de certains écosystèmes ou de leur utilisation intensive.

Questions financières et administratives et termes de référence pour l'administration du Fonds en fiducie (Res. 11.1)

> les contributions sont réglées

Renforcement des relations entre la famille CMS et la Société civile (Res. 11.11)

> Plusieurs ONGs sont impliquées et considérées comme partenaires dans la mise en œuvre de certaines activités ayant pour objectifs la conservation des espèces migratrices et de leurs habitats (mise en œuvre de projet de conservation, organisation de manifestations, renforcement des capacités, surveillance...)

Journée mondiale des oiseaux migrateurs (Res. 11.9)

> la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs est célébrée chaque année au niveau national. Plusieurs activités visant la sensibilisation du public à la conservation des oiseaux migrateurs, aux menaces auxquelles ils font face et aux obstacles à leur migration, et à la nécessité de mettre en œuvre des mesures pour atténuer ces menaces

Questions de sensibilisation et de communication (Res. 11.8)

> Questions prises en compte dans les programmes de sensibilisation et de communication

Développement des Accords de la CMS (Res. 11.12)

> Plusieurs accords ou Mémoires ont été ratifiés ou signés au cours des dernières années pour ne citer que l'AEWA en 2012, MdE sur les oiseaux de proies, les tortues marines, les requins.

Actions concertées et actions en coopération (Res. 11.13)

> Des plans d'action ont été élaborés pour un certain nombre d'espèces, à savoir le balbuzard pêcheur, la grande outarde, l'ibis chauve, la gazelle de cuvier, le gypaète barbu

Synergies et partenariats / Coopération avec d'autres conventions (Res. 11.10)

> Le point focal de la CMS est également point focal pour d'autres conventions à savoir Ramsar, CITES, 'AEWA, Berne, Barcelone, la convention sur la lutte contre la Désertification.

Il est également membre du comité national de la biodiversité et participe à l'élaboration des stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité

Stratégies futures de la Famille de la CMS / « Forme future » (Res. 10.9)

> le Maroc appuie et soutient toute initiative visant le renforcement et l'amélioration du fonctionnement et de la coordination entre la famille CMS

Autres résolutions/recommandations:

> -

Espèces aviaires et problèmes

Electrocution des oiseaux migrateurs (Res. 7.04 / Res. 10.11)

> La menace de l'électrocution est prise toujours en compte dans les EIE des projets des installations d'infrastructures électriques

Conservation des albatros dans l'hémisphère sud (Res. 6.3)

> -

Oiseaux terrestres migrateurs dans la région Afrique-Eurasie (Res. 11.17)

> Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, un certain nombre d'actions ont été menées pour ne citer que:

L'interdiction de l'utilisation d'empoisonnement, du prélèvement, du commerce et de l'abattage de certaines espèces migratrices inscrites dans ses annexes;

Le renforcement du contrôle et de la surveillance pour la lutte contre le braconnage et les prélèvements illégaux

Conservation des voies de migration mondiales (Res. 10.10 / Res. 11.14)

> Plusieurs actions visant la conservation des habitats des espèces de faune et de flore sauvages ont été engagées et portent sur le suivi écologique, la gestion et l'aménagement des écosystèmes, sur la surveillance et sur la restauration des habitats naturels ainsi que sur la réhabilitation de certaines espèces de faune sauvage

Faucon sacré (Res. 11.18)

> les actions sont très limitées et concernent uniquement le contrôle et la réglementation des opérations d'exportation, d'importation et de réexportation de l'espèce, qui est considérée comme visiteur accidentel du territoire national

L'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs (Res. 11.16)

> la loi relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvage et au contrôle de leur commerce, interdit l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des espèces inscrites dans ses catégories, dans lesquelles figurent plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs.

pour les espèces chassables, le quota de prélèvement de chaque espèce est fixé lors du Conseil supérieur de la chasse, où sont représentés les scientifiques et les gestionnaires, sur la base des données scientifiques des populations de chaque espèce

aussi, le Maroc participe activement aux réunions du groupe de travail sur l'abattage des oiseaux migrateurs dans le but de renforcer la collaboration et l'échange d'information pour combattre ces fléaux qui portent atteinte à la survie de ses espèces.

Grippe Aviaire Hautement Pathogène et espèces migratrices (Res. 8.27 / Res. 9.8 / Res. 10.22)

> un dispositif de surveillance a été mis en place depuis le premier cas avéré de grippe aviaire en Europe en 2006.

ce dispositif fonctionne depuis ses débuts sur le principe d'une "surveillance passive" qui consiste à rapporter en temps réel les cas de mortalité suspecte chez des oiseaux. Le dispositif a été renforcé par un système de "surveillance active" en période de migration, qui consiste en des prélèvements effectués par les agents de terrain sur les oiseaux migrateurs au niveau des principales zones humides réparties entre le nord et le sud du pays.

Empoisonnement des oiseaux migrateurs (Res. 11.15)

> la législation nationale interdit l'utilisation des substances susceptibles d'entraîner la mort de spécimens de faune sauvage ou de nuire à leur reproduction, à leur multiplication ou à leur milieu naturel.

les mortalités d'oiseaux signalés, après analyse de leurs cadavres, sont généralement dues aux conditions climatiques sévères (froid, tempêtes..).

Toutefois, il est à souligner que les risques d'empoisonnement et d'intoxication ne cessent d'être signalés par les scientifiques, notamment des rapaces nécrophages au niveau des zones de présence des prédateurs

Espèces aquatiques et problèmes

Espèces marines migratrices (Res. 9.9 / Res. 10.15)

> D'importants progrès sont enregistrés dans la prise en compte de la biodiversité marine, dont les espèces marines migratrices, dans différentes politiques et stratégies nationales. Ainsi, la conservation de la biodiversité marine et son utilisation durable se retrouvent dans plusieurs programmes, pour ne citer que:

- Le Plan Halieutis, lancé en 2009, qui vise le développement d'une nouvelle dynamique dans le secteur

halieutique, dont l'un des axes stratégiques est la durabilité des ressources halieutiques, en assurant la pérennité de ses ressources notamment celles qui sont fragiles et exposées à la surpêche.

- la création d'aires marines protégées, dans des sites pilotes, gérées principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels.

Conservation des requins et des raies migrateurs (Res. 11.20)

> outre la réglementation concernant l'exercice de la pêche maritime, les dispositions de la loi relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvage et au contrôle de leur commerce s'appliquent aux spécimens des espèces marines inscrites aux annexes de la CITES.

Ainsi, le suivi et le contrôle du respect des lois, des réglementations et des mesures de conservation et de gestion des ressources halieutiques sont effectuées d'une part, par les délégations des pêches maritimes qui assurent une présence de contrôle assidue au niveau des points de débarquement des captures et des criées de la première vente et même au niveau des établissements de transformation et d'autre part la surveillance en mer est effectuée par la Marine Royale et la Gendarmerie Royale, qui veillent à la surveillance des activités des navires de pêche en exercice dans les eaux du Royaume

Captures de cétacés vivants dans le milieu naturel à des fins commerciales (Res. 11.22)

> Mesures pris en compte dans les dispositions de la loi relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce

Aspects négatifs des activités humaines sur les cétacés et autres biotes (Res. 9.19 / Res. 10.24)

> la pollution du milieu marin par le bruit est prise en compte dans les études d'impact sur l'environnement des activités en milieu marin, notamment pour les projets des prospections pétrolières

La tortue caouanne (*Caretta caretta*) dans l'océan Pacifique Sud (Res. 11.21)

> Mesures qui concernent les parties du pacifique Sud. Toutefois, il est important de signaler que malgré que la tortue caouanne est plus fréquente au niveau national, le Maroc n'est ni producteur, ni consommateur de cette espèce. les prises accidentelles dans les filets de pêcheurs constituent la seule menace qui pèsent sur cette espèce au niveau national

Conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation (Res. 11.23)

> -

Amélioration de l'état de conservation de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) (Rec. 7.6)

> -

Mesures à prendre pour le petit rorqual de l'Antarctique, le rorqual de Bryde et la baleine pygmée (Res. 7.15)

> -

Poissons d'eau douce migrateurs (Res. 10.12)

> la conservation, la protection et la gestion des poissons d'eau douce, dont les espèces migratrices, constituent des axes de grande importance pour le secteur de la pêche dans les eaux continentales., pour ne citer que les efforts et mesures entreprises pour la préservation de l'anguille à savoir:

- la réglementation de l'exploitation de l'espèce;
- les prélèvements limités par des quotas pour chaque site de pêche en relation avec le stocks de l'espèce dans le milieu naturel;
- la réhabilitation et le repeuplement de l'espèce à travers les déversements d'une partie des anguillettes produites dans les stations d'anguilliculture dans le milieu naturel pour assuré la pérennité de l'espèce ;
- l'interdiction de l'exportation de la civelle;
- l'application des dispositions de la CITES et de la loi 29-05 pour l'exportation et l'importation de l'espèce

Espèces terrestres et problèmes

Mégafaune Sahelo-Saharienne (Rec. 9.2)

> Le Maroc accorde une attention particulière à la conservation et à la réhabilitation de la biodiversité, en général, dans les zones sahariennes et des antilopes sahélo-sahariens, en particulier. cette volonté a été concrétisée par l'élaboration, en 2007, d'une stratégie nationale pour la conservation des 7 espèces d'ongulés historiquement autochtones au Maroc. Ainsi, et dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, plusieurs actions ont été menées pour ne citer que:

- la réalisation d'opérations de transfert de certaines espèces vers des stations d'acclimatation;
- la réintroduction dans la nature d'un certain nombre de spécimen de gazelle dama dans le milieu naturel.

Tigres et autres Grands Félines d'Asie (Rec. 9.3)

> Mesures engagées dans le cadre de l'application des dispositions de la CITES concernant l'importation des tigres et grands félins d'Asie

Conservation du lion d'Afrique Panthera leo (Res. 11.32)

> L'espèce a disparu de l'état sauvage et n'existe au niveau national que dans des établissements de présentation au public.

Questions transversales

Déchets marins (Res. 10.4 / Res. 11.30)

> -

Prises accidentelles (recommandation incluse) (Res. 6.2 / Rec. 7.2 / Res. 8.14 / Res. 9.18 / Res. 10.14)

> L'adoption de la loi 19-07 du 08 juin 2010 qui interdit l'utilisation du filet maillant dérivant constitue avancée très importante pour la réduction des interactions entre les cétacés et l'activité de la pêche. Cette interdiction, qui intervient dans un contexte de préservation de la biodiversité marine et de la protection de certaines espèces vulnérables capturées accidentellement, a réduit de manière satisfaisante les prises accidentelles dans les filets de pêche en mer.

Délits et fautes contre la faune sauvage (Res. 11.31)

> Mesures prises en compte dans la loi 29-05 relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce qui prévoit:

Des amendes très élevées pour les infractions des dispositions de la loi;

L'implication de plusieurs corps dans le contrôle, la surveillance;

Le renforcement de la surveillance et du contrôle

Réseaux écologiques (Res. 10.3 / Res. 11.25)

> Mise en place d'un réseau national d'aires protégées

Changement climatique et espèces migratrices (Res. 7.5 / Res. 11.26)

> Un certain nombre de mesures visant à atténuer l'impact des changements climatiques ont été mises en place et portent sur les espèces migratrices ainsi que sur leurs habitats, pour ne citer que :

-Elaboration de plan d'actions pour certaines espèces;

- Mise en place d'un réseau d'aires protégées;

- Réalisation des opérations de transfert d'animaux

Modus operandi pour les urgences en matière de conservation (Res. 10.2)

> Plusieurs interventions en faveur de plusieurs spécimens de divers espèces signalés en difficulté ont été menées, en collaboration avec la société civile et portant sur leur récupération, leur soin et entretien jusqu'à leur rétablissement pour ne citer que les vautours relâchés, en 2007 dans la nature dans la région du Rif, après leur rétablissement.

Observation de la vie sauvage marine (Res. 11.29)

> cette activité est très limitée au niveau du territoire national et reste sans impact significatif sur la vie sauvage marine

Marées noires et espèces migratrices (Res. 7.3)

> Le Maroc a adopté un certain nombre de textes législatifs ayant pour objectifs la protection de l'environnement contre la pollution pour ne citer que la loi 10.95 sur l'eau, la loi 11.03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, la 13.03 relative à la lutte contre la pollution de l'air, la loi 28.00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination

Evaluation d'impact et espèces migratrices (Res. 7.2)

> la loi relative aux études d'impact sur l'environnement exige pour les projets de développement une étude de son impact sur l'environnement, dont la biodiversité

Les espèces exotiques envahissantes et les espèces migratrices (Res. 11.28)

> la nouvelle loi 29-05, relative à la protection des espèces de flore et de faune sauvages et au contrôle de leur commerce interdit l'introduction de spécimens d'espèces exotiques susceptibles de constituer une menace écologique pour des espèces de flore et de faune locales.

d'autre part la législation sur la chasse prévoit la régulation des espèces de faune devenues nuisibles.

Energies renouvelables et espèces migratrices (Res. 7.5 / Res. 11.27)

> les projets des énergies renouvelables font l'objet d'études d'impacts sur l'environnement, y compris l'impact sur la faune sauvage et ses habitats

Autres remarques:

> -

Annexe: Actualisation des données sur les espèces de l'Annexe II

1. Les listes déroulantes ci-dessous contiennent la liste de toutes les espèces inscrites à l'Annexe II. Les parties qui n'ont pas soumis de rapport national en 2014 sont priées de remplir le formulaire en entier. Les Parties qui ont présenté un rapport en 2014 sont invitées à examiner et à mettre à jour les données (par exemple, nouvelles références de distribution publiées et détails concernant les espèces ajoutées à l'Annexe II à la COP11).

Chiroptera

Eidolon helvum (les populations d'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Miniopterus schreibersii (les populations d'Afrique et d'Europe)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Vespertilionidae spp (les populations d'Europe)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Otomops martiensseni (les populations d'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Tadarida teniotis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Rhinolophidae spp (les populations d'Europe)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Miniopterus majori

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Miniopterus natalensis (les populations d'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Otomops madagascariensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Tadarida insignis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Tadarida latouchei

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser gueldenstaedtii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Cetacea

Inia geoffrensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pontoporia blainvillei

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Berardius bairdii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Hyperoodon ampullatus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Delphinapterus leucas

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Monodon monoceros

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Cephalorhynchus heavisidii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Delphinus delphis (les populations de la mer du Nord et de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Globicephala melas (les populations de la mer du Nord et de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lagenodelphis hosei (les populations de l'Asie du Sud-Est)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lagenorhynchus acutus (les populations de la mer du Nord et de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lagenorhynchus albirostris (les populations de la mer du Nord et de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lagenorhynchus australis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lagenorhynchus obscurus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Orcaella brevirostris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Orcinus orca

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sotalia fluviatilis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sotalia guianensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sousa chinensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sousa teuszii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale de la Biodiversité

Stenella attenuata (population des régions tropicales du Pacifique oriental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Stenella clymene (la population ouest-africaine)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Stenella coeruleoalba (population des régions tropicales du Pacifique oriental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Stenella longirostris (les populations des régions tropicales du Pacifique oriental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Tursiops aduncus (les populations de la mer d'Arafura/de Timor)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Tursiops truncatus (population de la Méditerranée)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale de la Biodiversité

Neophocaena phocaenoides

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phocoena dioptrica

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phocoena phocoena (population de la partie occidentale de l'Afrique du Nord)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phocoena spinipinnis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phocoenoides dalli

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Balaenoptera bonaerensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Balaenoptera borealis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la biodiversité

Balaenoptera edeni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Balaenoptera omurai

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Balaenoptera physalus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude nationale sur la biodiversité

Caperea marginata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Physter macrocephalus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Platanista gangetica gangetica

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phocoena phocoena (les populations de la mer du Nord et de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phocoena phocoena (population de la partie occidentale de l'Atlantique Nord)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Phocoena phocoena (population de la mer Noire)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Neophocaena asiaorientalis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Grampus griseus (les populations de la mer du Nord et de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Grampus griseus (population de la Méditerranée)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale de la Biodiversité

Tursiops truncatus (les populations de la mer du Nord et de la mer Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Tursiops truncatus (population de la Mer noire)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Stenella attenuata (les populations de l'Asie du Sud-Est)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Stenella longirostris (les populations de l'Asie du Sud-Est)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Stenella coeruleoalba (population de la Méditerranée)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Delphinus delphis (population de la Méditerranée)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Delphinus delphis (population de la mer Noire)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Delphinus delphis (les populations des régions tropicales du Pacifique oriental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Etude Nationale sur la Biodiversité

Orcaella heinsohni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Cephaloryhnchus eutropia

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Cephalorhynchus commersonii (South American population)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Carnivora

Lycaon pictus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Arctocephalus australis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Halichoerus grypus (les populations de la Baltique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Monachus monachus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Mise à jour de la liste des mammifères sauvages du Maroc. Janvier 2006, Michel et Stéphane AULAGNIER
Etude nationale sur la biodiversité

Phoca vitulina (les populations de la Baltique et de la mer Wadden)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Otaria flavescens

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ursus maritimus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Proboscidea

Loxodonta africana

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Loxodonta cyclotis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sirenia

Dugong dugon

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Trichechus inunguis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Trichechus manatus (les populations entre le Honduras et le Panama)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Trichechus senegalensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Perissodactyla

Equus hemionus (Ceci inclut Equus onager)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Equus kiang

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Artiodactyla

Vicugna vicugna

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Cervus elaphus yarkandensis (populations au Kazakhstan, Kyrgyzstan, Tajikistan, Turkmenistan, en Uzbekistan et Afghanistan)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ammotragus lervia

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> rapports relatifs à l'étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

Mise à jour de la liste des mammifères sauvages du Maroc.

Janvier 2006, Michel THEVENOT et Stéphane AULAGNIER

Gazella subgutturosa

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Oryx dammah

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> rapports relatifs à l'étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

rapports relatifs à l'étude pour l'élaboration de lignes directrices et d'un plan stratégique pour la conservation des ongulés au Maroc

Mise à jour de la liste des mammifères sauvages du Maroc.

Janvier 2006, Michel THEVENOT et Stéphane AULAGNIER espèce qui se trouve uniquement dans des enclos et parc national de souss Massa

Procapra gutturosa

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Saiga borealis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Saiga tatarica

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ovis ammon

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Gazella gazella (Asian populations)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Kobus kob leucotis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sphenisciformes

Spheniscus demersus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Gaviiformes

Gavia adamsii (la population du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Gavia arctica arctica

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT signalée comme visiteur accidentel

Gavia arctica suschkini

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Gavia immer immer (la population de l'Europe du Nord-Ouest)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Gavia stellata (les populations du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Podicipediformes

Podiceps auritus (les populations du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Podiceps grisegena grisegena

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Procellariiformes

Diomedea chrysostoma

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Diomedea epomophora

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Diomedea exulans

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Diomedea irrorata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phoebetria fusca

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phoebetria palpebrata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Macronectes giganteus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Macronectes halli

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Procellaria aequinoctialis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Procellaria cinerea

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Procellaria parkinsoni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Procellaria westlandica

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Diomedea dabbenena

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Diomedea antipodensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Diomedea sanfordi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phoebastria nigripes

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phoebastria immutabilis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche melanophris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT signalé comme visiteur accidentel

Thalassarche impavida

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche bulleri

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche cauta

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche steadi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche salvini

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche eremita

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche chlororhynchos

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Thalassarche carteri

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Procellaria conspicillata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pelecaniformes

Pelecanus crispus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Pelecanus onocrotalus (les populations du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Phalacrocorax nigrogularis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Phalacrocorax pygmeus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ciconiiformes

Ardea purpurea purpurea (les populations se reproduisant dans le Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
Ardea purpurea fait partie des espèces rencontrées au Maroc

Ardeola idae

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ardeola rufiventris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Botaurus stellaris stellaris (les populations du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Casmerodius albus albus (les populations du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Egretta vinaceigula

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ixobrychus minutus minutus (les populations du Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Ixobrychus sturmi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ciconia ciconia

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ciconia episcopus microscelis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Ciconia nigra

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mycteria ibis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
c'est un visiteur accidentel

Geronticus eremita

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› - Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
- Rapports annuels du suivi de la population de l'Ibis chauve au Parc national de Souss Massa;

Platalea alba (à l'exclusion de la population malgache)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
l'espèce à un statut de visiteur accidentel selon cette publication

Platalea leucorodia

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

› Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Plegadis falcinellus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Threskiornis aethiopicus aethiopicus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Anseriformes

Anatidae spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT
cette famille est représentée au Maroc avec plusieurs espèces

Falconiformes

Pandion haliaetus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> - Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
- Plan de Conservation du Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus au Parc National d'Al Hoceima, Maroc

Cathartidae. spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Accipitridae spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> - Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falconidae spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> - Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Galliformes

Coturnix coturnix coturnix

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Gruiformes

Aenigmatolimnas marginalis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Crex crex

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Fulica atra atra (les populations de la Méditerranée et de la mer Noire)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Porzana parva parva

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Porzana porzana (les populations se reproduisant dans le Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Porzana pusilla intermedia

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Sarothrura ayresi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sarothrura boehmi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Chlamydotis undulata (les populations d'Asie)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Otis tarda

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
Stratégie et plan d'action pour la conservation de la grande outarde au Maroc

Grus spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
le Maroc fait partie de l'aire de répartition pour deux espèces grus grus avec un statut d'hivernant et Grus virgo avec un statut de nicheur disparu

Charadriiformes

Dromas ardeola

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Burhinus oedicnemus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Glareola nordmanni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Glareola nuchalis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Glareola pratincola

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Chlidonias leucopterus (la population de l'Eurasie occidentale et de l'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Chlidonias niger niger

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Larus armenicus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Larus audouinii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Larus genei

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Larus hemprichii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Larus ichthyaetus (la population de l'Eurasie occidentale et de l'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Larus leucophthalmus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Larus melanocephalus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna albifrons

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna balaenarum

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sterna bengalensis (les populations de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Ouest)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna bergii (les populations de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Ouest)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sterna caspia (les populations de l'Eurasie occidentale et de l'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna dougallii (la population de l'Atlantique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna hirundo hirundo (les populations se reproduisant dans le Paléarctique occidental)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna nilotica nilotica (les populations de l'Eurasie occidentale et de l'Afrique)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna paradisaea (les populations atlantiques)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna repressa

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sterna sandvicensis sandvicensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Sterna saundersi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Rynchops flavirostris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Recurvirostridae spp

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT
les deux espèces signalées sont Himantopus himantopus, Recurvirostra avosetta

Charadriidae spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT
Etude nationale sur la biodiversité
le Maroc fait partie de l'aire de répartition d'un certain nombre d'espèce (5 genres)

Scolopacidae spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT
Etude nationale sur la biodiversité

le Maroc fait partie de l'aire de répartition d'un certain nombre d'espèce (13 genres)

Sterna maxima albidorsalis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Columbiformes

Streptopelia turtur turtur

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Psittaciformes

Amazona tucumana

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Coraciiformes

Merops apiaster

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Passeriformes

Polystictus pectoralis pectoralis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pseudocolopteryx dinellianus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Hirundo atrocaerulea

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Sporophila ruficollis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Dolichonyx oryzivorus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Cardellina canadensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Testudinata

Podocnemis expansa

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Crocodylia

Crocodylus porosus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Orectolobiformes

Rhincodon typus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lamniformes

Carcharodon carcharias

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Isurus oxyrinchus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Isurus paucus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Lamna nasus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Cetorhinus maximus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Alopias superciliosus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du maroc

Alopias vulpinus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Alopias pelagicus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenseriformes

Acipenser baerii baicalensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser fulvescens

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser medirostris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser mikadoi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser naccarii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser nudiventris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser persicus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser ruthenus (la population du Danube)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser schrenckii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser sinensis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser stellatus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Acipenser sturio

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Huso dauricus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Huso huso

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pseudoscaphirhynchus hermanni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pseudoscaphirhynchus kaufmanni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Psephurus gladius

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Lepidoptera

Danaus plexippus

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Squaliformes

Squalus acanthias (populations de l'hémisphère nord)

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Phoeniopteriformes

Phoeniopteridae spp

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
le Maroc fait partie de l'aire de répartition du flammant rose avec un statut de migrateur et hivernant , et le flammant nain avec un statut de visiteur accidentel

Rajiformes

Manta birostris

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Carcharhiniformes

Carcharhinus falciformis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Sphyrna mokarran

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Sphyrna lewini

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Pristiformes

Anoxypristis cuspidata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pristis clavata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Pristis pectinata

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Pristis zijsron

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Pristis pristis

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Faune Marine du Maroc

Myliobatiformes

Manta alfredi

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula mobular

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula japonica

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula thurstoni

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula tarapacana

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula eregoodootenkee

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula kuhlii

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula hypostoma

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula rochebrunei

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Mobula munkiana

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

N'est pas un Etat de l'aire de répartition

Anguilliformes

Anguilla anguilla

S'il vous plaît choisir celle qui s'applique

Etat de l'aire de répartition

Référence de la répartition publiée

> Rapports de l'étude de la dynamique et de l'évaluation des stocks de l'anguille et de la civelle au Maroc
Faune Marine du Maroc

2. Toute les espèces de chacune des familles figurant ci-dessous sont inscrites à l'Annexe II. Si votre pays est un Etat de l'aire de répartition pour une des espèces de

ces familles, veuillez indiquer si votre pays est un Etat de l'aire de répartition ou si l'espèce est éteinte et, le cas échéant, les références de répartition publiées.

Order FALCONIFORMES, Family CATHARTIDAE

Cathartes aura

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Espèce avec statut de visiteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Coragyps atratus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Vultur gryphus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Sarcoramphus papa

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Gymnogyps californianus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cathartes burrovianus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cathartes melambrotus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Order FALCONIFORMES, Family ACCIPITRIDAE

Accipiter badius

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter brevipes

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Espèce avec un statut de visiteur accidentel avec doute

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter cooperii

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter fasciatus

Référence de répartition publiée

> non état de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter gentilis

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Accipiter gularis

Référence de répartition publiée

> non état de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter nisus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Accipiter soloensis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter striatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Accipiter virgatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Aegypius monachus

Choisissez celle qui s'applique.

Eteinte

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

visiteur accidentel

Aquila adalberti

Choisissez celle qui s'applique.

Eteinte

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT
nicheur disparu

Aquila chrysaetos

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Aquila clanga

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Aquila heliaca

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Aquila pomarina

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT
visiteur accidentel

Aquila rapax

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Buteo buteo

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc.Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Buteo rufinus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Circaetus gallicus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Circus aeruginosus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Circus cyaneus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Circus macrourus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT signalé comme visiteur accidentel

Circus pygargus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Elanus caeruleus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Gypaetus barbatus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Gyps fulvus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Gyps rueppellii

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT signalé comme visiteur accidentel

Haliaeetus albicilla

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT signalé comme visiteur accidentel

Milvus migrans

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Milvus milvus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Neophron percnopterus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Pernis apivorus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév. 3.0) Patrick BERGIER et Michel THÉVENOT

Order FALCONIFORMES, Family FALCONIDAE

Falco amurensis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco biarmicus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco cenchroides

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco cherrug

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Espèce avec un statut de visiteur accidentel

Falco columbarius

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco concolor

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Espèce avec un statut de vifiteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco eleonora

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco longipennis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco mexicanus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco naumanni

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco pelegrinoides

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco pelegrinoides babylonicus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco peregrinus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco peregrinus anatum

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco peregrinus peregrinus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco peregrinus tundrius

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco rusticolus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco sparverius

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco subbuteo

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Falco tinnunculus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Falco vespertinus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Milvago chimango

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Order PASSERIFORMES, Family MUSCICAPIDAE

Acrocephalus aedon

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus agricola

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus arundinaceus

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus australis

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus bistrigiceps

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus concinens

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus dumetorum

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus griseldis

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus melanopogon

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus orientalis

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus paludicola

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus palustris

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition
Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus schoenobaenus

Référence de répartition publiée
> non état de l'aire de répartition

Acrocephalus scirpaceus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus sorghophilus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus stentoreus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Acrocephalus tangorum

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Brachypteryx stellata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Bradypterus luteoventris

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Bradypterus tacsanowskii

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Bradypterus thoracicus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Catharus fuscescens

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Catharus guttatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Catharus minimus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Catharus mustelinus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Catharus ustulatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cercotrichas galactotes

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cettia brunnifrons

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cettia canturians

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cettia cetti

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cettia fortipes

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cettia major

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cettia pallidipes

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Chaimarrornis leucocephalus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cinclidium leucurum

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Culicicapa ceylonensis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cyanoptila cyanomelana

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cyornis concretus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cyornis rubeculoides

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Erithacus akahige

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Erithacus rubecula

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Eumyias thalassina

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula albicollis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula hodgsonii

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula hypoleuca

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula mugimaki

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula narcissina

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula parva

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula saphira

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula semitorquata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula strophciata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula subrubra

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula superciliaris

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula tricolor

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Ficedula zanthopygia

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais caligata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais icterina

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais languida

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais olivetorum

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais pallida

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais polyglotta

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hippolais rama

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Hodgsonius phaenicuroides

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Irania gutturalis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella certhiola

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella fasciolata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella fluviatilis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella lanceolata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella luscinioides

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Locustella naevia

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella ochotensis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Locustella pleskei

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Luscinia brunnea

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Luscinia calliope

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Luscinia cyane

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Muscicapa striata

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Order ANSERIFORMES, Family ANATIDAE

Chloephaga hybrida

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Chloephaga picta

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Chloephaga poliocephala

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Chloephaga rubidiceps

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Clangula hyemalis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cygnus bewickii

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cygnus buccinator

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cygnus columbianus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cygnus cygnus

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> espèce avec un statut de vifiteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Cygnus olor

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> espèce avec un statut de vifiteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Histrionicus histrionicus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Lophodytes cucullatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Marmaronetta angustirostris

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Melanitta americana

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Melanitta deglandi

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Melanitta fusca

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Espèce avec un statut de visteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Melanitta nigra

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Melanitta perspicillata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mergellus albellus

Choisissez celle qui s'applique.

Eteinte

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mergus albellus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mergus cucullatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mergus merganser

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> espèce avec un statut de visteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mergus serrator

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Mergus squamatus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Netta erythrophthalma

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Netta rufina

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Oxyura jamaicensis

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Espèce avec un statut de vifiteur accidentel

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Oxyura leucocephala

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Oxyura maccoa

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Oxyura vittata

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Polysticta stelleri

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Somateria fischeri

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Somateria mollissima

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Somateria spectabilis

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Tadorna cana

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Tadorna ferruginea

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Tadorna tadorna

Choisissez celle qui s'applique.

Etat de l'aire de répartition.

Référence de répartition publiée

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Thalassornis leuconotus

Référence de répartition publiée

> non état de l'aire de répartition

Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT

Références citées dans l'annexe:

> Liste des oiseaux du Maroc. Mise à jour février 2010 (rév.3.0), Patrick BERGIER (1) et Michel THÉVENOT
Faune marine du Maroc